



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association « meconnu.fr » Exercice 2018-2019

Le 26/08/2019 à Lavaveix-les-mines, dans les locaux gracieusement prêtés pour l'occasion par un membre du conseil, se sont réunis les membres de l'Association « meconnu.fr » lors de l'Assemblée Générale.

Présents :

- **Maryse Hordé (CA), retraitée, demeurant à 17, route d'Aubusson 23150 Lavaveix-les-mines.**
- **Aline Pinon (CA), fonctionnaire, demeurant à 1^{er} étage 226 boulevard de Vanteaux 87000 Limoges.**
- **Gérard Hordé (CA), retraité, demeurant à 55 avenue du Berry 23000 Guéret.**
- **Joël Bac (CA), en invalidité, demeurant à 14 route de Lavaveix Fourneaux 23200 Saint-Médard-la-Rochette.**
- **Nicolas Hordé (CA), fonctionnaire, demeurant à Foussigne 24290 Saint-Amand-de-Coly.**

Convoqués par courriel.

Excusés :

- **Nadine Tabard (CA), retraitée, demeurant 18 rue André Vy 23000 Guéret.**
- **Tiphanie Hordé (CA), en invalidité, demeurant à 4 avenue du Berry 23320 Saint-Vaury**
- **Philippe Seiller, demeurant à 72 rue Gustave Delory 59000 Lille.**
- **Indrid Fleury, demeurant 21 rue du Caillou Blanc 85300 Challans**

L'assemblée débute à 8 h 30. Tous les membres présents émargent le registre de présence. L'Assemblée Générale désigne Nicolas Hordé en qualité de président de séance et Maryse Hordé en qualité de secrétaire de séance.

Nicolas H relit l'ordre du jour dans sa totalité. L'Assemblée Générale, puis le Conseil d'Administration sont appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport moral de l'association. (Gérard H)**
- **Bilan financier de l'association. (Aline P)**
- **Approbation des comptes et du rapport d'activités.**
- **Vote du budget 2019/2020.**
- **Analyse statistique 2018/2019. (Nicolas H)**
- **Le point sur le développement de l'application Smartphone (Nicolas H)**
- **Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) (Nicolas H)**
- **L'interface V4.0, spécial smartphone (Nicolas H)**
- **Usage de la subvention FDVA (Gérard H)**

- Supports publicitaires, le bilan (Nicolas H)
- Site internet "extérieur" (Gérard H)
- Organisation de l'AG prochaine dans un autre département (Pour Ingrid F)
- Questions diverses...

Rapport moral de l'association

Gérard H lit à haute voix le rapport moral de l'association (en annexe). La lecture se terminera par des applaudissements nourris. Gérard H rappelle que les membres du conseil peuvent utiliser le Cloud pour échanger des informations, que le système est fiable et rapide. L'équilibre financier est encore fragile mais les craintes sont dissipées pour les 2 à 3 années à venir. **ERRATUM**, 3 ans si on compte que l'hébergement est au maximum de sa puissance à 10 euros par mois (voir fin du CR – Hors AG) donc jusqu'en avril 2023.

Bilan financier de l'association

Aline P présente ensuite le bilan financier de l'Association « meconnu.fr ». Celui-ci n'est que très légèrement déficitaire, conclut Aline (3,64 euros). A priori peu de dépenses sont prévues pour l'année à venir.

Approbation des comptes et du rapport d'activités

Le rapport moral est ensuite soumis au vote. Le rapport est adopté à l'unanimité. Le bilan financier de l'Association « meconnu.fr » est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du conseil d'administration

Nicolas H déclare qu'il n'y a aucun changement concernant la constitution du Conseil d'Administration qui est renouvelé par moitié tous les 3 ans.

Vote du budget 2019/2020

Aline P présente le projet financier 2019-2020 qui comprend la subvention ville de Lille. Le budget prévisionnel est mis aux votes et adopté.

Aline P demande à chacun de s'acquitter de sa cotisation pour l'année en cours, les membres sortent leurs chéquiers...mais il n'y aura pas de dons volontaires cette année car l'hébergement est déjà provisionné pour au moins 3 ans.

Analyse statistique 2017/2018

Nicolas H détaille les statistiques à partir de son ordinateur, ceux-ci sont visibles sur un écran déporté. Les résultats sont très encourageants, la hausse du nombre de visiteurs est conséquente. On note cependant un net ralentissement dans le « recrutement » de nouveaux rédacteurs ou administrateurs et dans la création de fiches « patrimoine » ainsi que l'ajout d'illustrations. Le département de la Vendée affiche une croissance très importante et se retrouve le département de meconnu.fr le plus visité après la Creuse. La Creuse qui, d'ailleurs représente dorénavant moins de 50 % des patrimoines de meconnu.fr. Nicolas H ajoute que les nouveaux graphiques de l'habillage V3.0 du site n'étaient pas utilisables lors de la précédente AG, ils ajoutent une vraie plus-value aux précédentes versions.

Les réseaux sociaux continuent leur recul, Twitter prend une véritable claque avec une chute libre dans les statistiques. Facebook se maintient mais l'augmentation de l'efficacité de notre référencement chez Google comble largement la différence.

Les usagers actifs, selon Google, sont de plus en nombreux et le référencement affiche des résultats très convaincants. La répartition des moyens d'accès au site reste stable avec 40 % d'usage smartphone contre 50 % ordinateur de bureau et 10 % tablettes (environ).

Le point sur le développement de l'application SmartPhone

Nicolas H annonce que le développement de l'application est a été repris durant le mois d'août. De nombreuses avancées sont visibles parmi lesquelles figurent :

- l'ajout de l'application X-plorateur sur le Google Play,
- la compatibilité avec Android 6 et + (demande de droits à l'exécution),
- la mise en ligne du code de l'application en licence GPL V3.0 comme décidé précédemment lors d'un Conseil d'Administration,
- le suivi du code par un logiciel de gestion de version (GIT+GIT FLOW+Conventional Commits),
- le suivi des usagers de l'application par Google Analytics / Firebase,
- l'adhésion à la Console Google en tant que développeur pour le suivi et la maintenance de l'application.

La version actuelle n'est pas très stable et une nouvelle version beaucoup plus stable est en cours de développement, Android vous proposera automatiquement une mise à jour quand celle-ci sera disponible.

Nicolas H précise qu'il a dû avancer les frais d'adhésion uniques de la Console Google (23,10e). Aline P prépare un chèque afin de défrayer celui-ci.

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Nicolas H introduit la problématique du RGPD en rappelant que ce règlement a été définitivement adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016, et que ses dispositions sont directement applicables dans l'ensemble des 28 États membres de l'Union européenne depuis le 25 mai 2018. Lors de la précédente Assemblée Générale, il était encore un peu tôt pour prendre des décisions sur une loi n'ayant pas encore été totalement défrichée par les différents acteurs du web. Par le biais de son travail, Nicolas H a observé la mise en place progressive du RGPD dans les administrations...qui est encore loin d'être terminée.

Nous sommes concernés en 2 points :

1. Le site internet meconnu.fr (et son forum)
2. Les informations concernant les membres de l'association apposées sur le Cloud de l'association comportant quelques données personnelles limitées.

Le 2ème point ne concerne qu'un volume très faible et les personnes nous communiquent volontairement les données afin de participer au fonctionnement de l'association : il n'y a donc aucun problème.

Le 1^{er} point implique de modifier notre façon de traiter les cookies (données apposées dans votre navigateur lors de la visite du site) mais aussi dans le réglage de la solution Google Analytics qui nous permet de suivre l'audience du site internet. La limitation de rétention des données (14 mois), la désignation d'un responsable du traitement des données et l'affichage d'une invite indiquant clairement à l'internaute que nous faisons usage de cookie ; sont autant de modifications que nous devons mettre en place au plus vite. Nicolas H présente la solution tarteaucitron.js qui permet d'informer l'utilisateur sur l'usage de cookies et lui

autorise l'acceptation ou le refus de ceux-ci. Nicolas H met au vote l'usage de ce système. La proposition sera adoptée par l'ensemble des présents.

Nicolas H actuellement personne, de fait, traitant les données personnelles, se propose comme responsable du traitement des données. Le vote fait l'unanimité.

L'interface V4.0, spéciale smartphone

Nicolas H présente rapidement l'interface V3.0 qui date de février 2018. L'ajout d'une interface web adaptative à 6 résolutions a probablement apporté un confort plus important aux possesseurs de petits écrans (smartphones et tablettes) mais aussi aux plus grands écrans (full HD ou 4k). Cependant des erreurs dans le choix des résolutions (notamment la plus petite et la plus utilisée), tout autant que des bogues nuisent à l'affichage dans certaines conditions. Aussi Nicolas H. demande quelle résolution de base utiliser (au lieu de 450, trop importante) ? 320 ou 360 pixels horizontaux ? Doit-on favoriser la compatibilité descendante maximale ? Après un débat nourri, à la lueur du fait que les smartphones qui supportent une résolution < 360 datent au minimum de 2012, le 360 est choisi. Nicolas H. montre les informations remontées par la console Google Search au sujet de la version mobile du site.

Nicolas H. propose l'ajout de nouveaux tris et de nouveaux filtres sur la page « Trier » ou « Voir ». Les nouveaux tris seraient par proximité, intérêt, type de patrimoine, code INSEE ou alphabétique et les nouveaux filtres permettraient de voir les patrimoines gratuits ou les « meilleurs patrimoines ». Nicolas H. demande le nom donné à ce type de tri...les propositions vont de bon train. Aline P propose « Intérêt » Joel B propose « Tip top », Et Maryse H. propose « Le Top ». Top sera retenu à l'unanimité. Nicolas H. présente de nouvelles couleurs pour la carte de France et un bouton « partager » pour Facebook en haut à droite de la page. Gérard H. estime que « Département vide » devrait comporter moins de 30 patrimoines au lieu de 20 aujourd'hui. Maryse H. et Aline P. pensent que vide est trop connoté négativement et que 30 semble beaucoup. Maryse H. propose de changer l'intitulé pour « Faiblement couvert ». 30 sera retenu par la majorité comme maximum pour un département faiblement couvert.

Usage de la subvention FDVA

Gérard H prend la parole afin de lire le bilan qualitatif (CERFA) envoyé à l'administration. Celui-ci dresse un tableau positif de l'usage de cette subvention qui aura assuré, en plus de notre promotion par des supports publicitaires, l'hébergement du site internet pour plusieurs années. Les objectifs fixés ont parfaitement été remplis.

Supports publicitaires, le bilan

Nicolas H dresse rapidement le bilan actuel de l'usage des supports publicitaires qui reste pour l'instant plus que modéré. Il détaille la ventilation des fournitures, puis propose que d'ici le prochain Conseil d'Administration, chaque administrateur procède :

- à la distribution de quelques autocollants dans un office de tourisme,
- au dépôt de cartes de visite dans un lieu public,
- à la vente d'un tee-shirt.

Le prochain Conseil d'Administration devrait avoir lieu au mois de décembre.

Site internet "extérieur"

Nicolas H relance le sujet d'un site internet « extérieur » modéré mais sans inscription, ni adhésion à l'association qui sera bâti sur le même modèle que meconnu.fr. Celui-ci comporterait tous les départements non gérés actuellement dans meconnu.fr (donc sans nom de domaine). Si d'aventure, un département ouvrirait alors que des fiches « patrimoine » figureraient dans ce site ; les fiches seraient remastérisées afin d'intégrer le département récemment ouvert. La modération serait réalisée par l'ensemble des administrateurs, selon leur bon vouloir. La proposition est donc remise au vote, et acceptée par tous les votants.

Nicolas H ajoute que la mise en place de ce site se fera après la version finale V4.0 de l'habillage du site internet.

Organisation de l'AG prochaine dans un autre département

Ingrid F, désolée de n'avoir pu participer à l'Assemblée Générale, échangea quelques courriels avec Nicolas H. Il en ressort qu'il serait peut être opportun de faire tourner sur plusieurs départements le lieu où se déroule cet évènement fédérateur. La proposition fait débat, mais la majorité semble très favorable à la mise en place d'un tel système, déjà abordé par Gérard H et Maryse H avant même la création effective de l'association. Maryse H insiste sur le fait qu'il faudra une préparation plus importante que cette année. Nicolas H rétorque que cela avait un caractère relativement exceptionnel. Nicolas H ajoute que matériellement l'AG ne nécessite que un ou deux écrans, un ordinateur portable et une connexion internet qui peut être réalisée par le biais d'un smartphone. Il faut que l'AG ait lieu un samedi/dimanche afin de permettre à un maximum de membres d'être présents. La question du lieu de la prochaine AG est collectivement mis sur la table. Ingrid F. étant la première administratrice, en excluant les membres fondateurs, à rejoindre l'association ; Nicolas H propose que l'AG se déroule dans le département de la Vendée. Maryse H et Joel B demandent son adresse afin de fixer un lieu non loin de son domicile. Saint-Jean-de-Monts et Saint-Hilaire-de-Riez sont situés à proximité. Maryse H s'inquiète du temps de trajet, mais aussi du lieu où se déroulerait l'AG. Elle propose d'y passer plusieurs jours et de procéder à la location d'un gîte où se déroulerait l'évènement ; après le 1^{er} septembre cependant. La proposition est mise au vote, puis acceptée. Le lieu de l'AG 2020/2021 est mise au vote pour se dérouler à Lille, ou vit le deuxième administrateur ayant rejoint l'association : Philippe S. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses...

Changement de la politique de sauvegarde

Nicolas H explique que l'espace disque occupé par notre site internet, bien que théoriquement non limité par notre hébergeur ; ne permet plus la sauvegarde journalière au-delà de 120Go. La durée de rétention de sauvegarde automatique intégrée est limitée à une dizaine de jours ; Nicolas H a donc écrit un script à exécution planifiée qui permet d'étendre cette durée à plusieurs mois avec une politique de sauvegarde à 3 niveaux.

1. Journalière avec rotation sur 7 jours,
2. Hebdomadaire avec rotation sur 4 semaines,
3. Mensuelle avec rotation sur 4 mois.

Étant donné l'espace occupé par le site, nous avons dépassé à 3 ou 4 reprise les 120Go. Afin de palier ce problème, Nicolas H a changé la sauvegarde pour mensualiser une grande partie de celle-ci. Les données faisant l'objet d'une sauvegarde mensuelle et le site internet lui-même (squelette, pages et scripts) étant suivis par le biais d'un système de gestion de version (GIT) lors de chaque mise à jour du site. Ce suivi de développement permet d'assurer un véritable suivi, avec la possibilité de revenir à des versions antérieures. Une version gratuite d'un dépôt Github est utilisée à cet effet, le code reste privé pour éviter les risques de piratage.

Nicolas H ajoute qu'il avait rendu possible le téléchargement des sauvegardes du site par le bureau et qu'il était pourtant le seul, pourtant sans aucune connexion internet fixe, à avoir réalisé une copie de sauvegarde locale. Il ajoute qu'il comprend qu'il n'est pas aisé de télécharger une dizaine de fichiers « à la main ». Il propose d'écrire un script qui fonctionnerait sous Linux et donc l'efficiency serait totale sur une installation qui comporterait la fibre ; celui-ci permettrait de récupérer automatiquement, chaque mois, les sauvegardes. Aline P et Gérard H rétorquent qu'ils possèdent tous deux cette configuration et qu'ils sont prêts à installer le script de sauvegarde chez eux. Nicolas H propose une rotation entre les 2 sites de sauvegarde afin que chacun dispose d'un historique de 6 mois de sauvegarde.

Départ de l'administrateur de la Dordogne

Nicolas H explique que sa charge de travail pour meconnu.fr n'a cessé de croître depuis la mise en place de l'association. En plus de son travail de secrétaire, il doit gérer l'ensemble des moyens numériques dont l'étendue couvre un peu plus de départements chaque année. Cette tâche supplémentaire de développement d'une application Smartphone ne rend plus possible son activité d'administrateur de la Dordogne, qu'il n'a d'ailleurs pas honoré depuis près d'une année. Aussi il souhaite se concentrer à 100 % sur les activités numériques afin de produire un travail le plus sérieux possible.

Un nouvel administrateur pour l'Allier

Gérard H nous informe que Chris Brookes, un rédacteur nouveau venu dans le département de la Creuse et de l'Allier, faisait un travail de photo aérienne particulièrement intéressant. Nicolas H plussoie la grande qualité des clichés produits et l'intérêt que représente son travail. Gérard H explique qu'il habite non loin de l'Allier et que celui-ci est très motivé. Il n'a rédigé qu'une petite poignée de fiches « patrimoine » mais il a complété de nombreuses fiches avec des photos de son cru. Gérard H propose de lui confier le département de l'Allier (03) en tant qu'administrateur afin qu'il puisse saisir des patrimoines sans être gêné par le système de déblocage de patrimoine, nuisant à sa liberté de rédacteur. Nicolas H propose qu'il lui soit envoyé gratuitement un tee-shirt de l'association. Les propositions sont soumises au vote, puis acceptées par tous.

CNRS

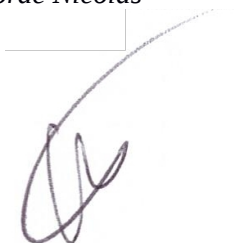
Pour terminer, Gérard H explique qu'il a été contacté par des chercheurs du CNRS qui ont repéré le site internet meconnu.fr parce qu'il comporte des photos qui les intéressent. En effet, ils souhaiteraient intégrer quelques photos dans leur revue papier et en ligne. La prochaine revue photographique est intitulée « Identité culturelle de la France ». Il y sera incluse une photo du monument au mort de la forêt du temple de 1914-1918 où figure un nom de femme, avec l'inscription « morte de chagrin » (Perdue ses 3 fils à la guerre). Gérard H se propose d'acquérir la revue en ligne afin de la répercuter aux membres de l'association. L'autorisation de mise à disposition des photos aux chercheurs du CNRS est mise au vote puis acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé, aussi l'Assemblée Générale est achevée. La séance est levée à 12 h 00.

Il est dressé le présent Procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

Fait à Guéret le 26 août 2019

Le président de séance
Hordé Nicolas

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'N' followed by a series of loops and a final flourish.

La secrétaire de séance
Hordé Maryse

A handwritten signature in dark ink, written in a cursive style that reads 'Maryse Hordé'.

Rapport moral 2018/2019

Assemblée Générale du 26/08/2019

Mesdames et messieurs,

Voilà une nouvelle année révolue pour notre encore jeune Association « meconnu.fr ». Ainsi que le stipulent nos statuts, doivent être présentés à l'Assemblée chaque année, les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, tant financière que morale de l'Association.

Vingt-quatre personnes composent aujourd'hui notre Association, ce qui constitue en soi une réussite au bout de deux ans ! On peut certes dire qu'il y a des membres « dormants », mais c'est quand même un signe de notre popularité montante.

Rappel des objectifs de l'association

Extrait de nos statuts :

Article 2 – Buts

L'association a pour buts :

- La réalisation d'un inventaire du patrimoine français, et ce, dans le sens le plus large du mot « patrimoine » (patrimoine bâti, patrimoine naturel, patrimoine culturel matériel, etc.),
- Le partage de cet inventaire par le biais de médias numériques (site Internet, application Smartphone, applicatifs informatiques, réseaux sociaux, etc.),
- La mise en place d'événements, de jeux ou de rencontres autour de la thématique « patrimoine » dans l'optique de sensibiliser le grand public.

Rapport d'activité

Il est difficile, de part la nature même de notre Association qui éclate son activité sur l'ensemble du territoire français, de dresser un bilan précis avec des dates apposées sur toutes les activités que nous avons réalisées...car chaque patrimoine ajouté dans la base de données de meconnu.fr est une action en tant que telle, et la visite d'un internaute aussi.

L'activité principale de l'Association est la création d'un inventaire numérique du patrimoine Français. Voici quelques chiffres (des statistiques détaillées vont suivre) :

	AG 2018	AG 2019	bilan
Départements ouverts :	11	15	+4
Patrimoines :	2814	3269	+455
Illustrations :	15379	19045	+3666
Visiteurs :	253983	427159	+173766

En tant que tel, et compte tenu des départements inactifs, le nombre de département n'a pas de vraie signification, il en va autrement pour les patrimoines et les illustrations, en augmentation modeste. L'impact sur le nombre des visiteurs est spectaculaire, et c'est en fait la réussite de cette année. Je remercie donc tous les rédacteurs pour la qualité du travail réalisé, en constatant que celui-ci est valorisé par de nombreuses visites.

On ne peut pas passer sous silence des évolutions majeures. Le poids de la Creuse, département fondateur historique commence à se relativiser. La moitié des fiches patrimoines n'est plus creusoise, naturellement, les illustrations vont suivre dans un délai pas si lointain. Mais, le grand changement, c'est le poids de la Creuse en volume de visiteurs. Grâce à son antériorité en chiffre absolu, elle domine encore, mais, d'ores et déjà elle n'est plus majoritaire sur le flux. On voit d'ailleurs apparaître une montée significative de la Vendée, qui, déjà seconde, pourrait, à cette cadence doubler la Creuse sur le flux dans un premier temps.

Un petit rappel pour tous sur le CLOUD :

Un cloud a été mis en place afin de faciliter l'échange de données entre les membres du Conseil d'Administration. Vidéos, documents administratifs, courriers, comptes...l'ensemble des documents régissant l'Association sont aisément disponibles et éditables depuis n'importe où tout en assurant une sécurité optimale.

Réseaux sociaux

Notre présence sur les réseaux sociaux est importante. 365 patrimoines (un par jour) auront été présentés aux abonnés de notre page Facebook (<https://www.facebook.com/meconnu.fr/>, 1296 abonnés) ou Twitter (https://twitter.com/meconnu_fr, 162 abonnés). Cette présence journalière sur les réseaux sociaux sensibilise les internautes aux merveilles de notre héritage. Toutefois, l'évolution n'a pas été significative sur l'année écoulée, on peut considérer que l'on est sur un plafond, et que l'évolution sera lente. On constate aussi que les réseaux sociaux ont moins d'importance maintenant que le référencement du site pour notre évolution.

Un équilibre financier encore fragile

Une demande de subvention pour un budget de fonctionnement a été attribuée par le Conseil Départemental de la Creuse dans le cadre du Fonds pour le développement de la vie associative « Fonctionnement actions innovantes ». Cette subvention nous a donné une sécurité financière pour quelque temps sur l'hébergement du Net. l'acquisition de supports publicitaires n'a pas encore donné tout son impact, car encore pas entièrement utilisé, encourageant pour la suite. Un bilan chiffré va être donné.

L'application Smartphone fera l'objet d'une mise au point dans le courant de l'assemblée. Une explication détaillée des statistiques sera donnée aussi.

Conclusion

Je terminerai en adressant mes remerciements à toute l'équipe qui m'entoure, aux membres du Bureau et du Conseil d'Administration, aux membres de l'Association pour leur disponibilité et leur engagement.

Je dirai que nous pouvons être très satisfaits du travail accompli au sein de notre Association pour assurer son rayonnement et son développement au sein des régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Pays-de-la-Loire.

C'est la récompense de l'investissement de nos bénévoles.

Je vous remercie tous.

Gérard Hordé, Président de l'Association « meconnu.fr »



Les membres du Bureau





Bilan financier de l'association

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

DEPENSES		RECETTES	
Charges	Montant	Ressources	Montant
Assurance MAIF	84.63 €	Cotisations	120.00 €
PlanetHoster (hébergement internet meconnu.fr)	598.85 €	Dons – mécénat	130.00 €
VistaPrint (T-shirts, cartes de visites + boîtes métalliques)	477.83 €	Apport exceptionnel pour création de l'association (membres fondateurs)	150.00 €
Printoclock (autocollants)	195.38 €		
		Subvention départementale (Creuse) :	
Services bancaires (frais tenue de compte Crédit Mutuel)	42.03 €	Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) « Fonctionnement et actions innovantes »	1,000.00 €
Commission Paypal (sur paiements reçus)	5.15 €	Virement Paypal (test rattachement compte CCM)	0.23 €
TOTAL	1,403.87 €	TOTAL	1,400.23 €

Solde de l'exercice : **-3.64 €**

Solde compte courant CM : **59.69 €**

Je soussigné(e) Mme Pinon Aline, Trésorière de l'association, certifie exact le compte de résultat présenté ci-dessus.

Signature :



Bilan financier prévisionnel de l'association

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

DEPENSES		RECETTES	
Charges	Montant	Ressources	Montant
Assurance MAIF	85.00 €	Cotisations	120.00 €
Charges de gestion courante (frais de bureau)	50.00 €	Dons – mécénat	260.00 €
Services bancaires (frais tenue de compte Crédit Mutuel)	45.00 €	Subvention ville de Lille	1,500.00 €
Développement smartphone	3,200.00 €	Subvention CG de la Creuse	1,500.00 €
TOTAL	3,380.00 €	TOTAL	3,380.00 €

Solde de l'exercice : 0.00 €

Je soussigné(e) Mme Pinon Aline, Trésorière de l'association, certifie exact le budget prévisionnel présenté ci-dessus.

Signature :

Analyse des statistiques sur meconnu.fr

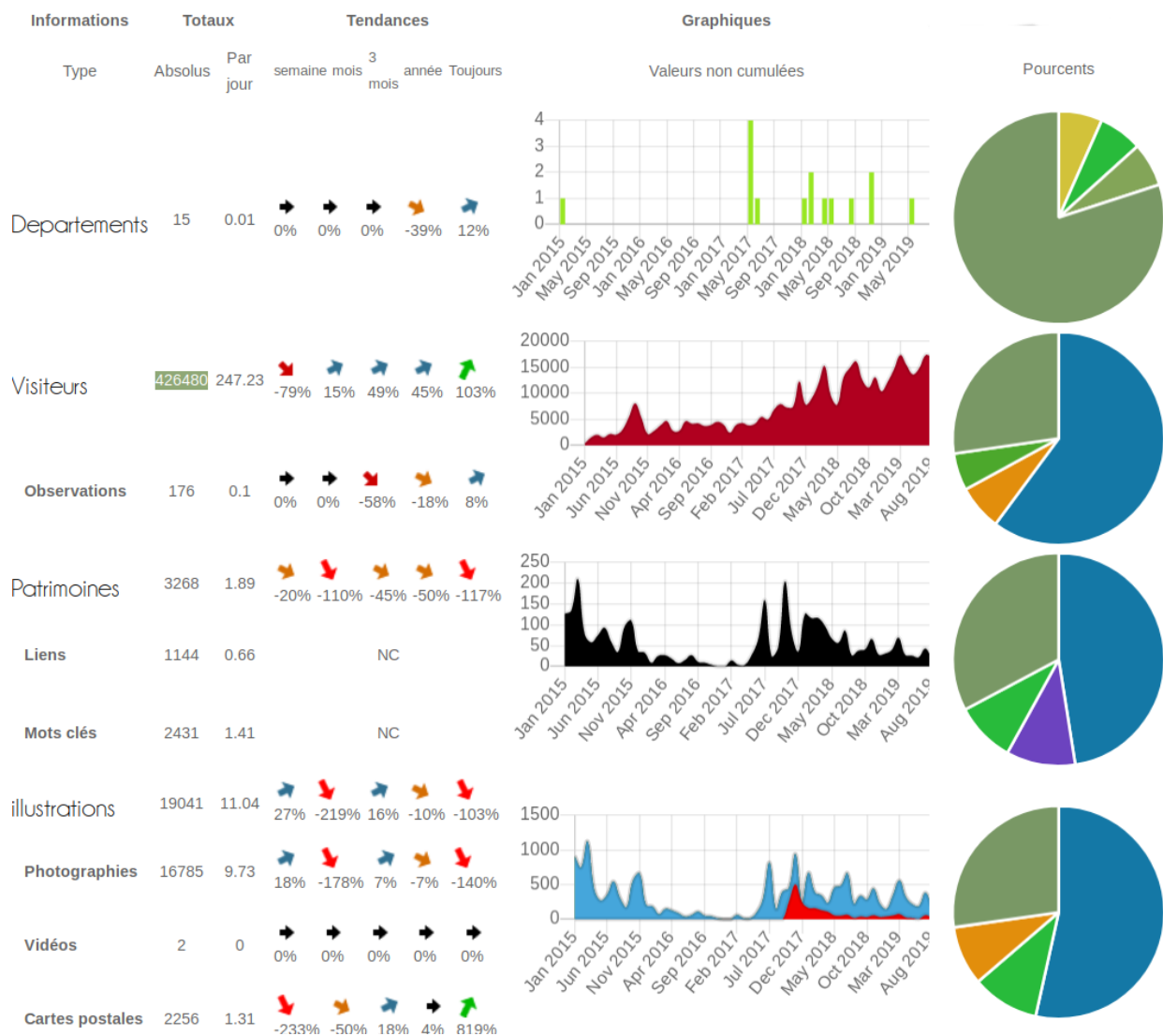
Sur le site internet

- **« meconnu » à la création du site internet multi-département (06/05/2017)**
Départements ouverts : 1
Patrimoines : 1494
Photographies : 8523
Administrateurs : 1
Rédacteurs : 1
Visiteurs : 99981
- **« meconnu.fr » juste avant l'AG constitutive (28/08/2017)**
Départements ouverts : 6 (+500%)
Patrimoines : 1772 (+18%)
Photographies : 10319 (+21%)
Administrateurs : 3 (+200%)
Rédacteurs : 8 (+700%)
Visiteurs : 123726 (+23%)
- **« meconnu.fr » juste avant l'AG 2018 (23/08/2018)**
Départements ouverts : 11 (+83%)
Patrimoines : 2814 (+58%)
Illustrations : 15379 (+49%)
Administrateurs : 5 (+66%)
Rédacteurs : 12 (+50%)
Visiteurs : 253983 (+105%)
- **« meconnu.fr » juste avant l'AG 2019 (22/08/2019)**
Départements ouverts : 15 (+36%)
Patrimoines : 3268 (+16%)
Illustrations : 19041 (+23%)
Administrateurs : 5 (+0%)
Rédacteurs : 15 (+25%)
Visiteurs : 426480 (+67%)

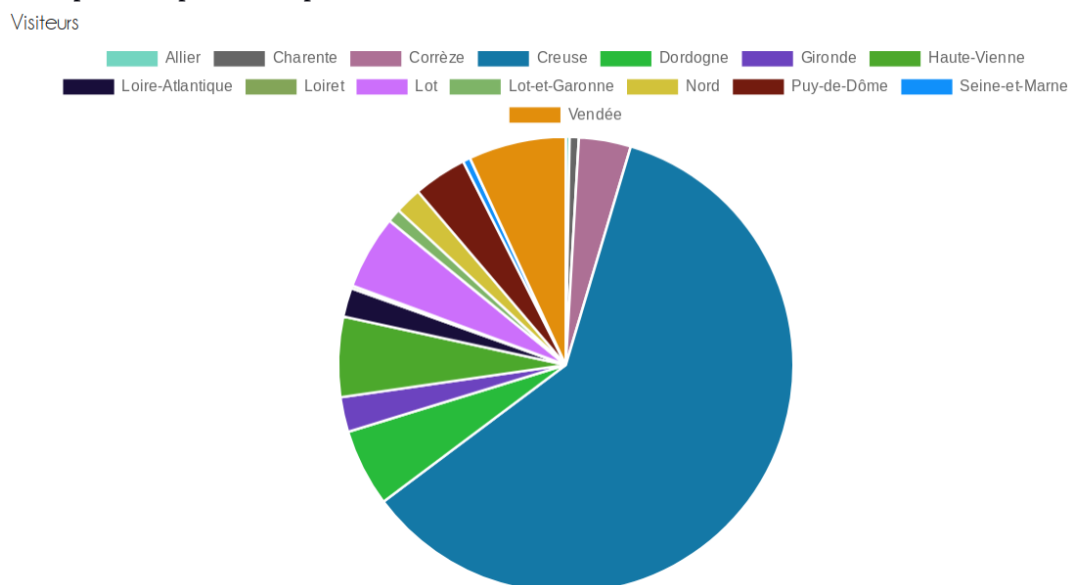
On peut voir aisément qu'il y a un ralentissement du recrutement de rédacteurs mais aussi dans la saisie de nouveaux patrimoines.

Globalement le nombre de visiteur est à la hausse, et ce de façon non négligeable.

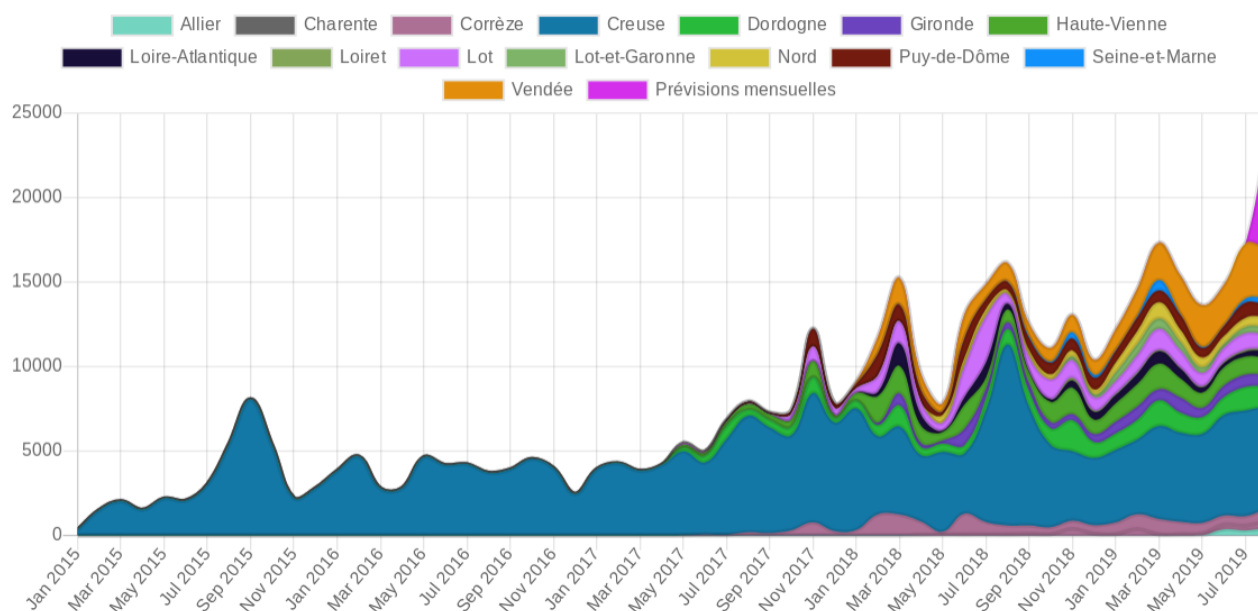
Chiffres du site



La creuse ne représente plus 50 % patrimoines à elle seule.

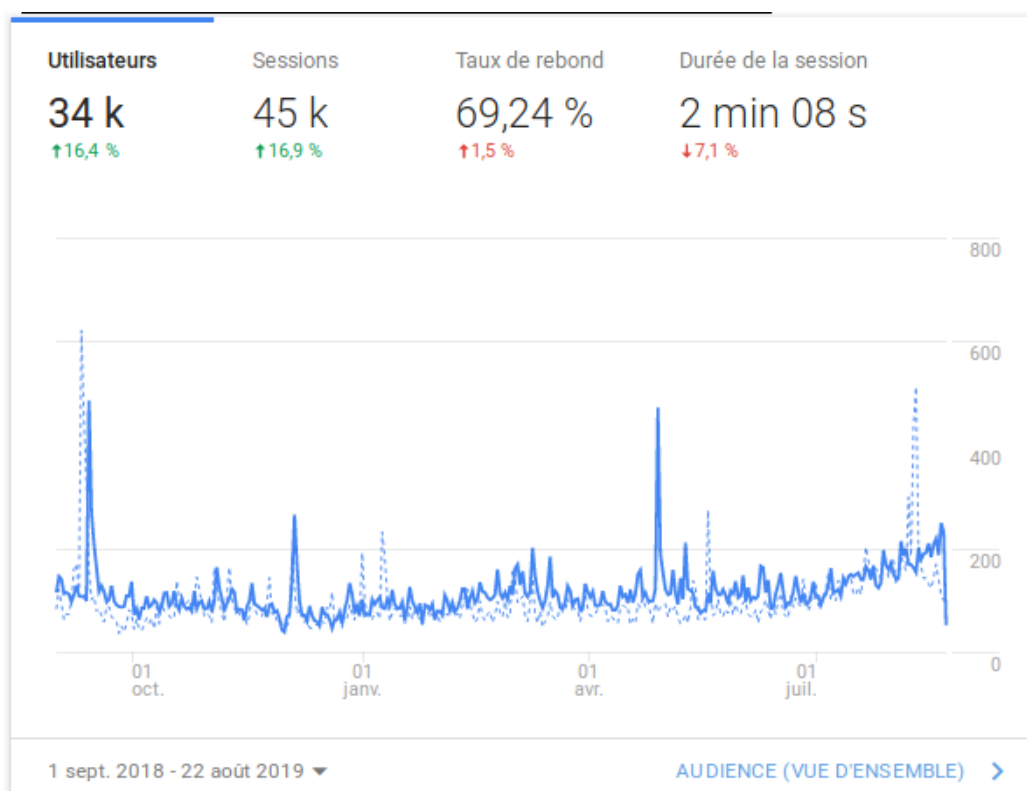


Visiteurs

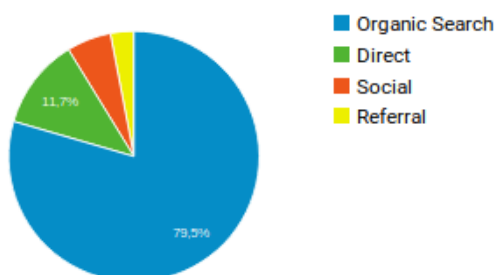


L'augmentation des visiteurs est globalement due à l'augmentation de nombreux départements telle que la Vendée qui dorénavant est en deuxième position après la Creuse. La Creuse semble relativement stable à contrario.

Chiffres de Google Analytics (Creuse)



Principaux canaux

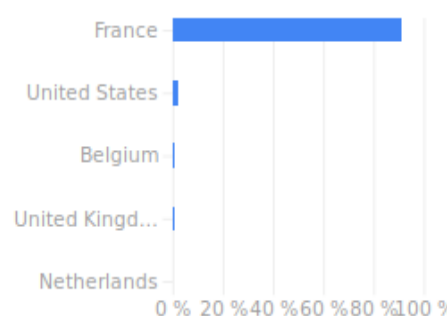


Dans les canaux qui alimentent le site en visiteurs, il est intéressant de noter l'augmentation de la proportion provenant des moteurs de recherche et la baisse des réseaux sociaux.

On voit que le rebond moyen est en baisse (69,33% /1an contre 71,34%/90j), ce qui indique que les usagers restent en moyenne plus longtemps sur notre site. Les rebonds enregistrés dont la provenance est Facebook

sur mobile possède un taux de rebond très élevé (85%) indiquant des visiteurs n'était globalement peu intéressés par le contenu et/ou la présentation du site. La provenance largement française exclue le spam.

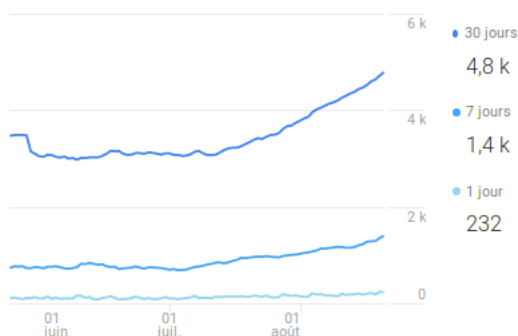
Sessions par pays



Les usagers actifs sont en nette augmentation.



Utilisateurs actifs



Sessions par appareil



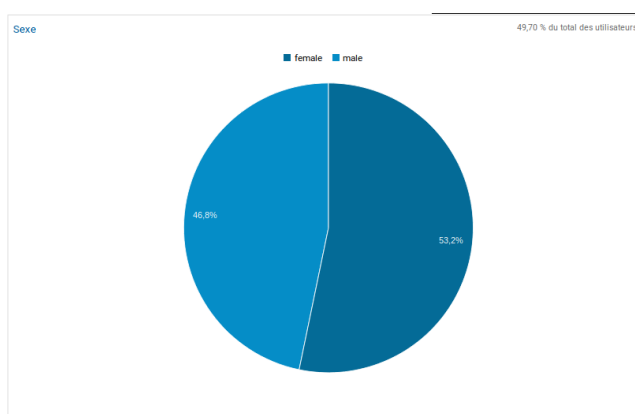
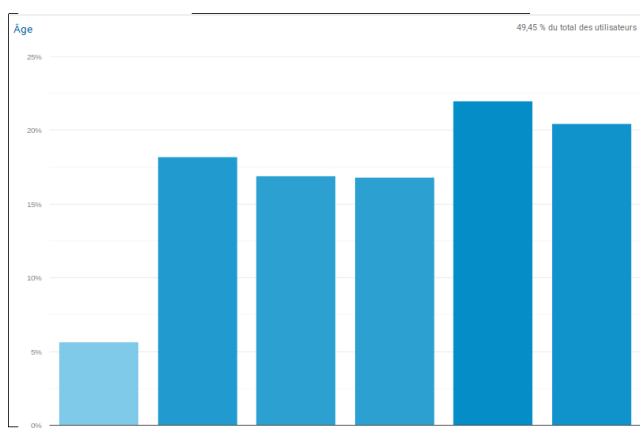
Ordinateur
48,5 %
↓ 5,4 %

Mobile
41,8 %
↑ 6,5 %

Tablette
9,8 %
↓ 1,1 %

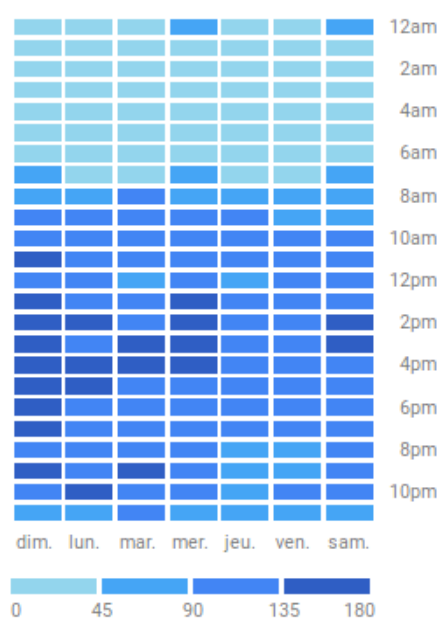
Les supports utilisés ne varient guère par rapport à l'an passé.

	Source/Support	Acquisition			Comportement		
		Utilisateurs	Nouveaux utilisateurs	Sessions	Taux de rebond	Pages/session	Durée moyenne des sessions
		33 809 % du total: 100,00 % (33 809)	33 535 % du total: 100,04 % (33 520)	44 684 % du total: 100,00 % (44 684)	69,24 % Valeur moy. pour la vue: 69,24 % (0,00 %)	2,51 Valeur moy. pour la vue: 2,51 (0,00 %)	00:02:08 Valeur moy. pour la vue: 00:02:08 (0,00 %)
1.	google / organic	26 636 (77,52 %)	26 169 (78,03 %)	34 176 (76,48 %)	69,80 %	2,48	00:02:13
2.	(direct) / (none)	4 022 (11,71 %)	3 978 (11,86 %)	5 248 (11,74 %)	68,31 %	2,80	00:01:59
3.	m.facebook.com / referral	1 378 (4,01 %)	1 311 (3,91 %)	1 513 (3,39 %)	82,75 %	1,65	00:00:37
4.	bing / organic	482 (1,40 %)	441 (1,32 %)	818 (1,83 %)	58,31 %	2,83	00:01:44
5.	facebook.com / referral	338 (0,98 %)	282 (0,84 %)	405 (0,91 %)	65,19 %	2,70	00:02:19
6.	l.facebook.com / referral	219 (0,64 %)	178 (0,53 %)	266 (0,60 %)	66,92 %	2,72	00:02:30
7.	qwant.com / referral	180 (0,52 %)	174 (0,52 %)	207 (0,46 %)	65,70 %	2,83	00:01:56
8.	extreme.dahut.fr / referral	123 (0,36 %)	121 (0,36 %)	420 (0,94 %)	49,52 %	2,27	00:01:39
9.	yahoo / organic	116 (0,34 %)	115 (0,34 %)	139 (0,31 %)	71,94 %	1,71	00:01:12
10.	fr.search.yahoo.com / referral	85 (0,25 %)	77 (0,23 %)	97 (0,22 %)	64,95 %	2,02	00:01:56



La répartition en terme de tranche d'âge et de sexe sont d'allure identique à l'an passé.

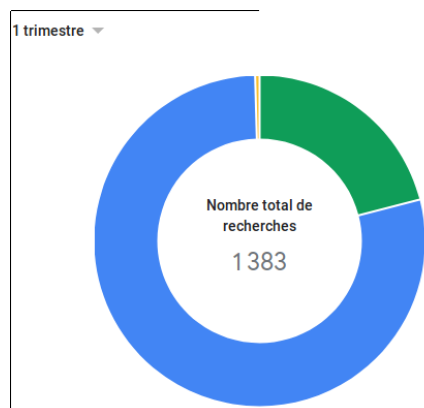
Utilisateurs par heure



Consulter le site internet meconnu.fr semble être une activité dominicale.

Chiffres de Google Business

Cet outil permet d'afficher un encart lors d'une recherche sur le moteur de recherche google.fr.



Sur 1 trimestre, le nombre de recherche à quasi doublé par rapport à l'an dernier (746).

Malgré le nombre important de visite...personne ne clique sur le site internet pour le visiter !

meconnu.fr

Site Web Itinéraire Enregistrer

5,0 ★★★★★ 1 avis Google

Office de tourisme à Guéret

Adresse : 55 Avenue du Berry, 23000 Guéret

Horaires : Ouvert 24 h/24 ▼

Téléphone : 06 80 43 34 64

Suggérer une modification

Questions et réponses
Afficher toutes les questions (1) Poser une question

Avis des internautes
5/5 Facebook 16 votes

Avis
1 avis Google Donner un avis Ajouter une photo

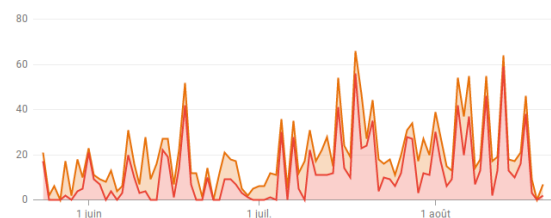
Posts publiés par meconnu.fr
Afficher les posts précédents sur Google

Où les clients voient-ils votre établissement ?

Services Google utilisés par les internautes pour trouver votre établissement

1 trimestre ▼

Nombre total de vues : 1,8 k

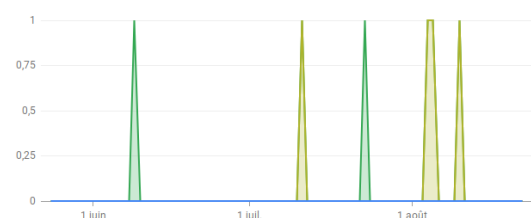


Actions des clients

Actions les plus courantes sur votre fiche

1 trimestre ▼

Nombre total d'actions : 6



Requêtes saisies afin de trouver votre établissement

Requêtes les plus souvent saisies pour votre établissement par des utilisateurs uniques

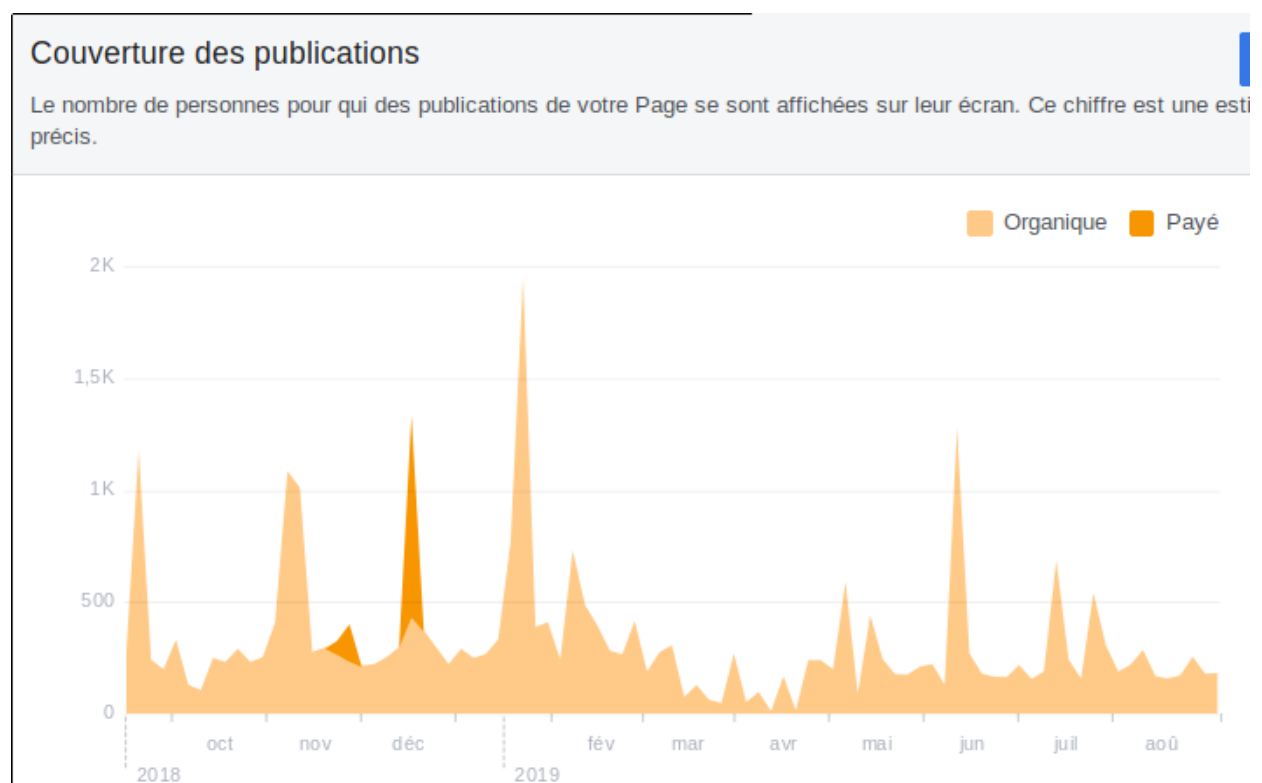
1 mois ▼

Requête	Utilisateurs
1 chabrieres	12
2 chapeau	12
3 labyrinthe	11
4 agence de voya	<10
5 ancien cimetière	<10
6 bar	<10
7 berry tourisme	<10
8 broussas	<10
9 camping	<10
10 carrieres	<10

Chiffres de Facebook



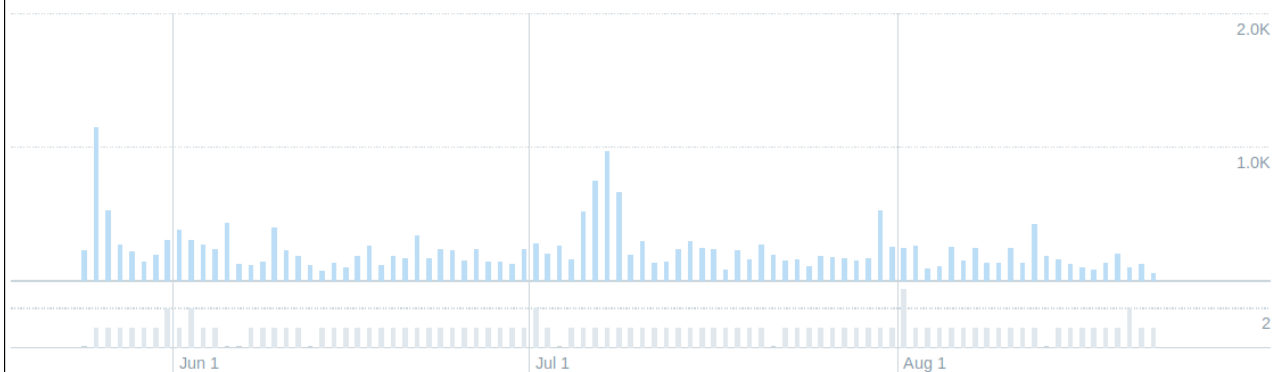
Le nombre d'abonné a légèrement augmenté depuis l'an dernier, passant de 1169 à 1295.



La portée de publication semble en chute libre...

Chiffres de Twitter

Vos Tweets ont obtenu **22.0K impressions** sur cette période de **91 jours**.



Les tweets sont passé de 26k à 22k sur une même période. Le compte existe depuis le 09/05/2017. Il compte à ce jour 162 abonnés. Nous avons gagné 9 abonnés dans l'année !

Taux d'engagement

0.6%

Aug 22
0.0% taux d'engagement



Les retweets, les clics et les taux d'engagements sont en chute libre !

Clics sur le lien

25

Aug 22
0 clics sur le lien

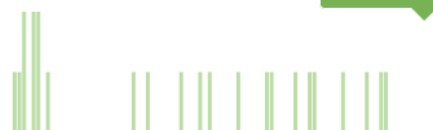


En moyenne, vous avez gagné **0 clics** sur le lien par jour.

Retweets

24

Aug 22
0 Retweets



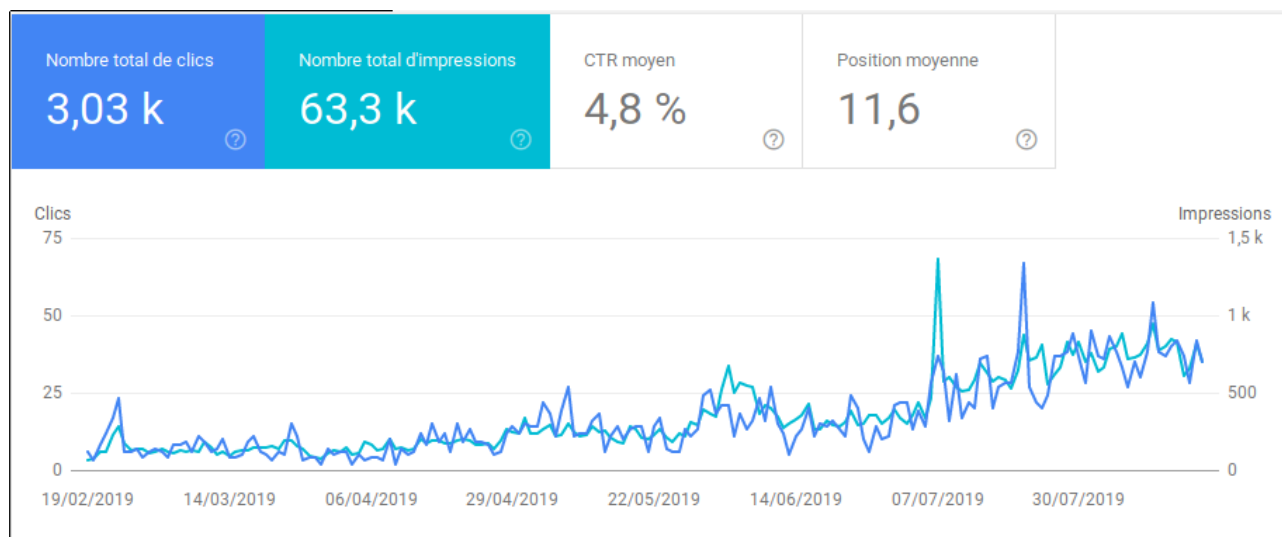
En moyenne, vous avez gagné **0 Retweets** par jour.

Chiffres de Google Search Console

L'ensemble du suivi de Google Search Console a été remanié afin de suivre uniquement les pages en HTTPS, par défaut, toute requête en HTTP étant dorénavant redirigée vers du HTTPS. Les anciennes adresses aussi sont redirigées mais elles ne sont plus intégrées dans les moteurs de recherche. Ainsi « <https://creuse.meconnu.fr/fresques-et-vitraux-de-l-eglise-de> » est intégré dans Google mais les pages suivantes ne le sont pas même si elles sont bien redirigées. L'objectif est d'avoir 1 URL référencée = 1 Page = multiple URL

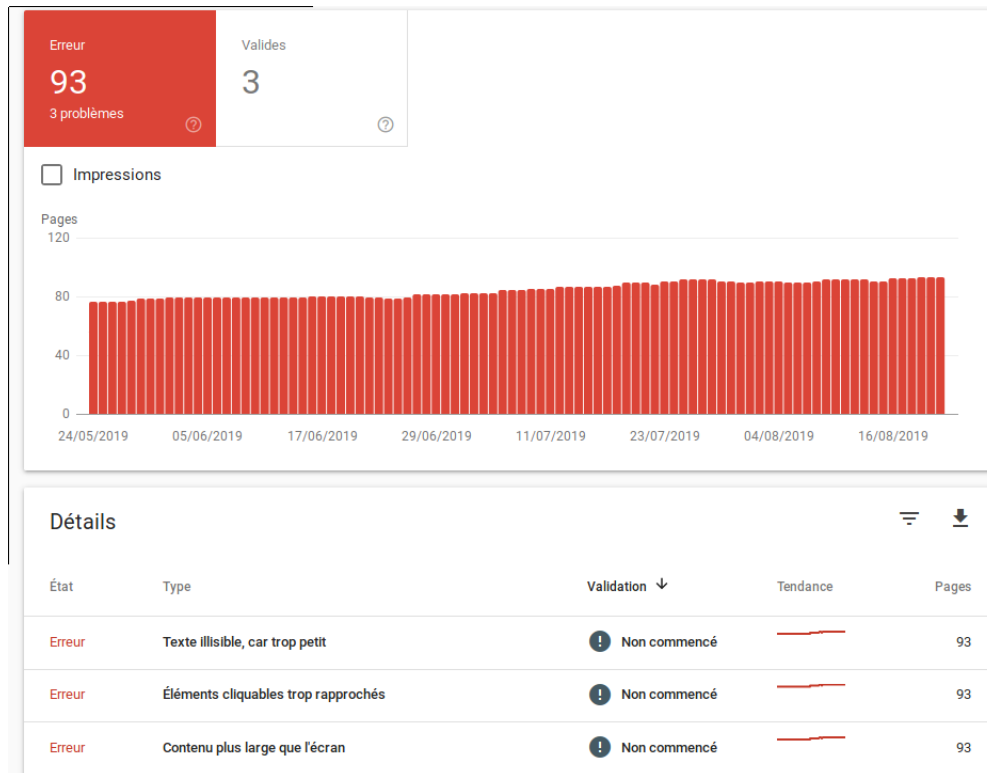
- <http://creuse.meconnu.fr/fresques-et-vitraux-de-l-eglise-de>
- <http://lacreusescrete.dahut.fr/article2.html>
- https://creuse.meconnu.fr/spip.php?page=article&id_article=2
- <http://lacreusescrete.dahut.fr/spip?article2>

Les résultats sont très encourageants depuis la mise en place de ce système et du HTTPS, on voit une nette augmentation (ici la Vendée mais idem sur TOUS les départements)

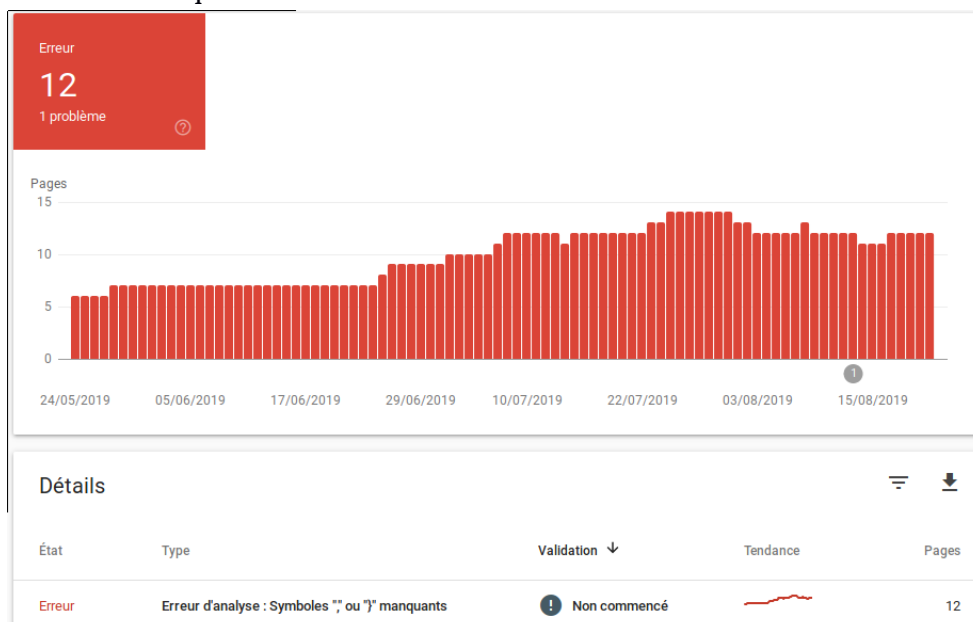


Requête	↓ Clics	Impressions
pont du brault	96	2 741
puy crapaud	78	686
piquet vendée	73	1 584
le grouin du cou peche a pied	64	291
le chaos de piquet	57	294
chaos de piquet vendée	55	164
pointe du grouin du cou	44	313
chaos de piquet	40	203
le grouin du cou	40	152
piquet vendée baignade	39	282

Les erreurs de mise en page sur mobile sont recensées et concerne pas loin de 12 % (93/720) du site internet (Vendée), c'est pour cela qu'une version 4.0 de l'habillage du site internet doit être mise en place afin de pallier ces problèmes.



Les données enrichies (12 pages / 720 – soit 1,666%) sont présentes ainsi que le taux d'erreur qui est relativement faible mais qui mérite tout de même une correction.



Conclusion

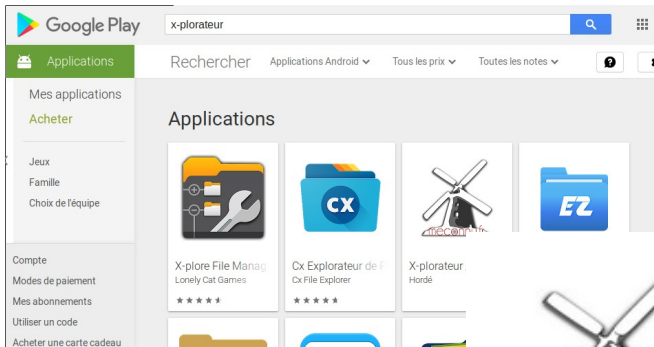
Comme l'an dernier, les réseaux sociaux montrent de sérieux signes de faiblesse en terme de fréquentation très largement compensés par un référencement efficace.

En cas de panne des scripts et robots de publication automatique, je vois très peu d'intérêt à réparer ceux-ci.

Il serait important d'optimiser encore le site internet pour apporter un affichage et des fonctionnalités sur les smartphones.

Application smartphone

Avancement du développement



Le développement a été repris début août et les problèmes de développement liés à la cartographie ont été résolus ainsi que les problèmes d'instabilité liés à la base de donnée.

Google Play

L'application a été intégrée dans le Google Play afin de permettre la gestion de son développement.

Vous pouvez la rechercher et l'installer sur votre smartphone sachant que celle-ci est très instable mais ne comporte aucun risque pour votre téléphone.

<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.meconnu.app&gl=FR>

Firebase

La version 1.0Bêta2 est en cours d'avancement et corrige ces nombreuses bogues, celle-ci sera déployée sur le Google Play qui vous proposera alors une mise à jour. A partir de cette version sera intégré Firebase qui permet d'effectuer un suivi important des applications.



X-plorateur / meconnu.fr (accès anticipé)

Hordé Voyages et infos locales

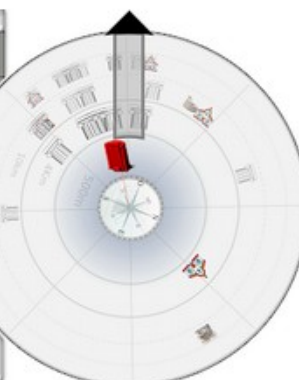
1 PEGI 3

Cette application est en cours de développement. Elle peut donc être instable.

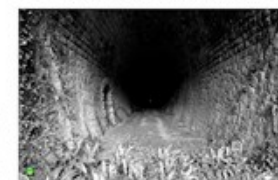
Vous ne disposez d'aucun appareil.

Ajouter à la liste de souhaits

Installer



Le tunnel de Saint-Amand-de-col



Application permettant de découvrir le patrimoine français à partir des informations fournies par le site internet meconnu.fr.

NOUVEAUTÉS

Première version...Bêta

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Mise à jour

10 août 2019

Taille

Varie selon les appareils.

Installations

1+

Version actuelle

Varie selon les appareils.

Nécessite Android

Varie selon les appareils.

Classification du contenu

PEGI 3

En savoir plus

Autorisations

Afficher les détails

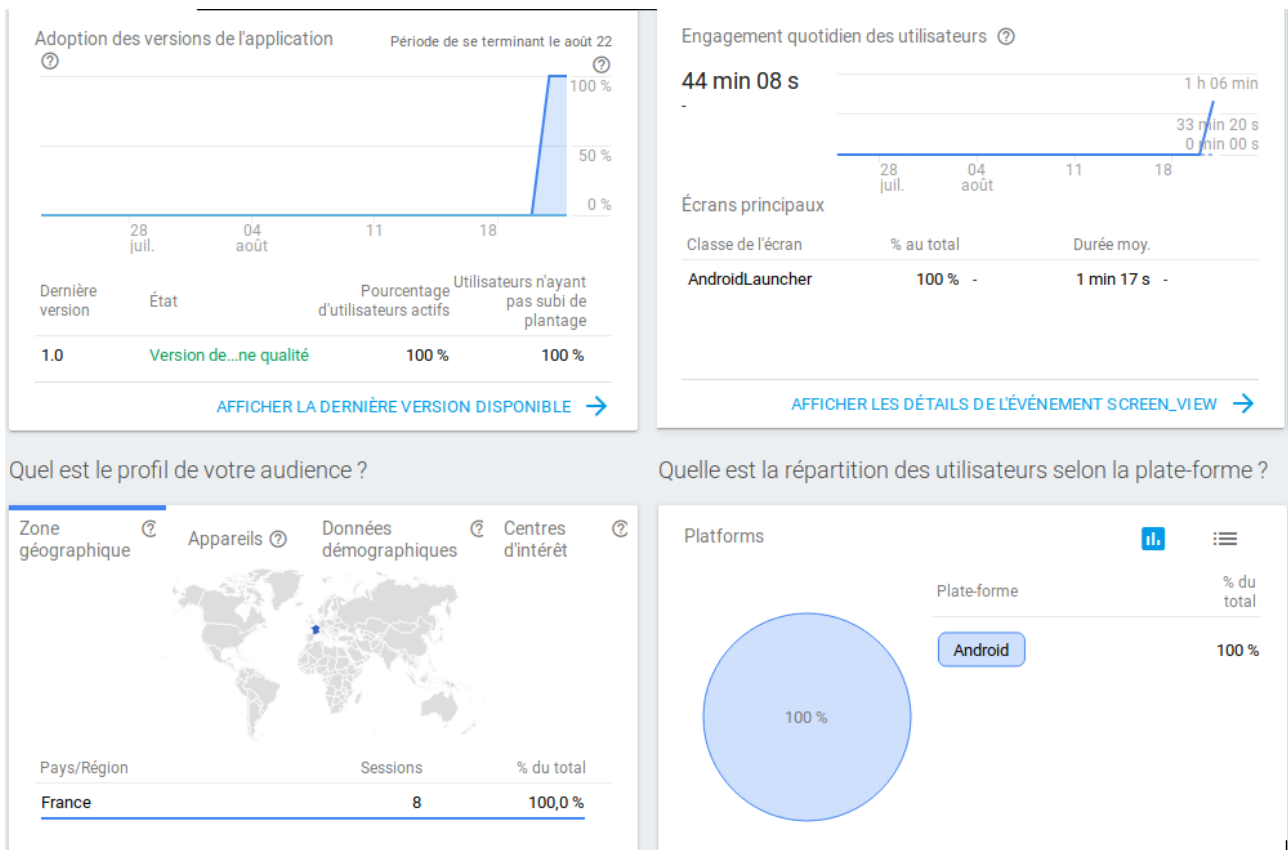
Rapport

Signaler comme inapproprié

Proposée par

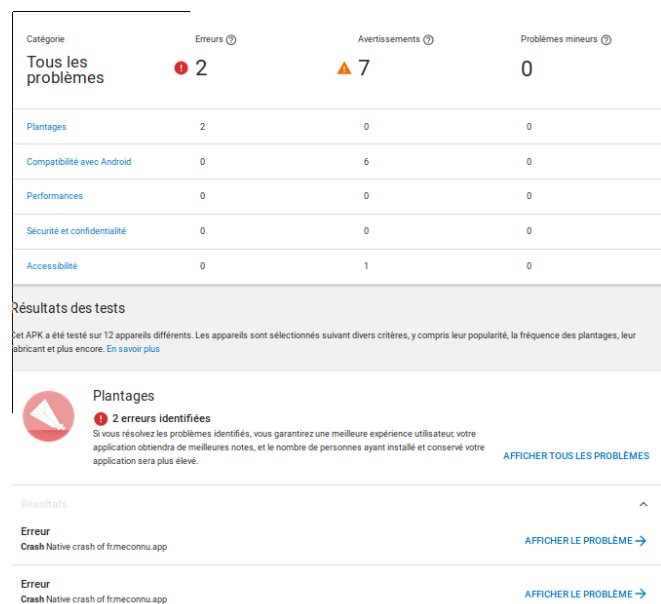
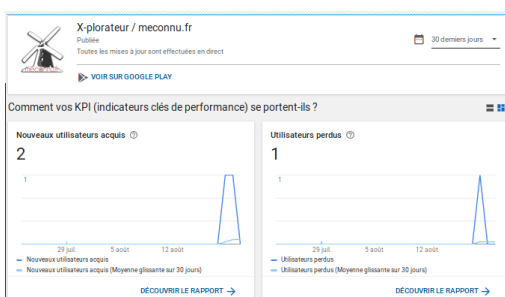
Google Commerce Ltd

Firestore est connecté à Google Analytics qui permet de suivre l'application au même endroit que les statistiques des sites internet.



Google Console

La Google Console, réservée au développeur permet de suivre les bogues et corriger les différents problèmes sur les clients ou sur des machines virtuelles qui simulent le fonctionnement de smartphone.



Github

Github est un système de suivi de version qui permet de voir le code source d'une application afin d'en suivre l'évolution et éventuellement de se référer à des version antérieures.

**meconnu.fr**
X-plorateur
L'application pour mobile

En quête des
patrimoines
perdus !

Présentation du projet

Qu'est ce que Xplorateur ?

Xplorateur est une application smartphone qui permet d'accéder aux fiches patrimoines stockées sur le site <https://meconnu.fr>.

Exploitant la boussole magnétique, le GPS et les technologies data (3G/4G); l'application vous permet de découvrir les patrimoines qui vous entourent en tant réel.

Comment installer Xplorateur ?

Il suffit d'installer l'application directement depuis Google Play.

Sur quel smartphone fonctionne t'il ?

Xplorateur est pour l'instant disponible uniquement sous Android dans sa version Jelly Bean (API 16) 4.1 et supérieur.

Ai-je le droit de le copier, de le modifier, de le réutiliser, de le vendre ?

COS2000 est sous licence GPL v3.0, en simplifiant un peu :

- COPIER - OUI
- MODIFIER - OUI
- REUTILISER - OUI en citant l'auteur
- VENDRE - NON

Les détails se trouvent dans le fichier `LICENSE.md`



Nous contacter

Vous pouvez nous écrire à admin@meconnu.fr

Historique du projet

- Version Bêta - Première version utilisable / Visible en version anticipée sur Google Play

"La connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que de l'information..

— Albert Einstein — Mathématicien, Physicien

X-plorateur est donc dorénavant suivi sur <https://github.com/dahut87/xplorateur> et il est possible de visualiser le code source JAVA depuis sa création le 5 Mar 2018.

Conformément à la décision prise en CA, le code est partagé sous la licence GPL-3.0.

dahun87 / xplorateur

Watch
0

Star
0

Fork
0

<> Code

Issues
0

Pull requests
0

Projects
0

Wiki

Security

Insights

Settings

Petite application Smartphone qui fonctionne en collaboration avec meconnu.fr

Edit

Manage topics

65 commits

2 branches

1 release

1 contributor

GPL-3.0

Branch: develop
New pull request

Create new file
Upload files
Find File
Clone or download

dahun87 fix: correction de l'affichage de la carte
Latest commit c92f547 19 hours ago

android	fix: Réécriture de la gestion de base de donnée en passant par androi...	21 hours ago
core	fix: correction de l'affichage de la carte	19 hours ago
desktop	feat: correction: problèmes avec le rendu de la carte	23 hours ago
gradle/wrapper	feat: Première version Google Play	22 hours ago
.gitignore	feat: ajout de Firebase, passage en wrapper pour la gestion de la bas...	22 hours ago
LICENSE.md	feat: Première version Google Play	22 hours ago
LICENSE.txt	feat: Première version Google Play	22 hours ago
README.md	feat: Première version Google Play	22 hours ago
build.gradle	fix: Réécriture de la gestion de base de donnée en passant par androi...	21 hours ago
gradle.properties	feat: cache pour l'ui photoview, passage à android studio. utilisatio...	last year

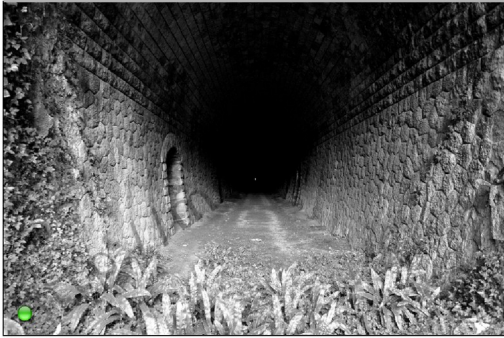
Remboursement de frais

J'ai du avancer les frais pour obtenir un compte Développeur Google.

12 Août		PRELEVEMENT FRAIS CARTE GOOGLE *PLAY	-0,73 €
12 Août		PAIEMENT PAR CARTE GOOGLE *PLAY G.CO/HELPPAYE 10/08	-22,37 €

Copies d'écran

Le tunnel de Saint-Amand-de-coly



Intérêt

★ ★ ★ ★

Marche d'approche

● ● ● ● ● ●

Difficulté d'accès

● ● ● ● ● ●

Durée de la visite

⌚ ⌚ ⌚ ⌚ ⌚

Le Tunnel de Leymarie (ou Le tunnel de Saint-Amand-de-coly pour les riverains) est un ancien tunnel ferroviaire mono-voie désaffecté de la ligne qui menait du LARDIN SAINT LAZARE (24) à SARLAT LA CANEDA (24). Il mesure 1536 m de long. Il est classé en zone Natura 2000 afin de protéger une colonie de chauves-souris qui y niche.

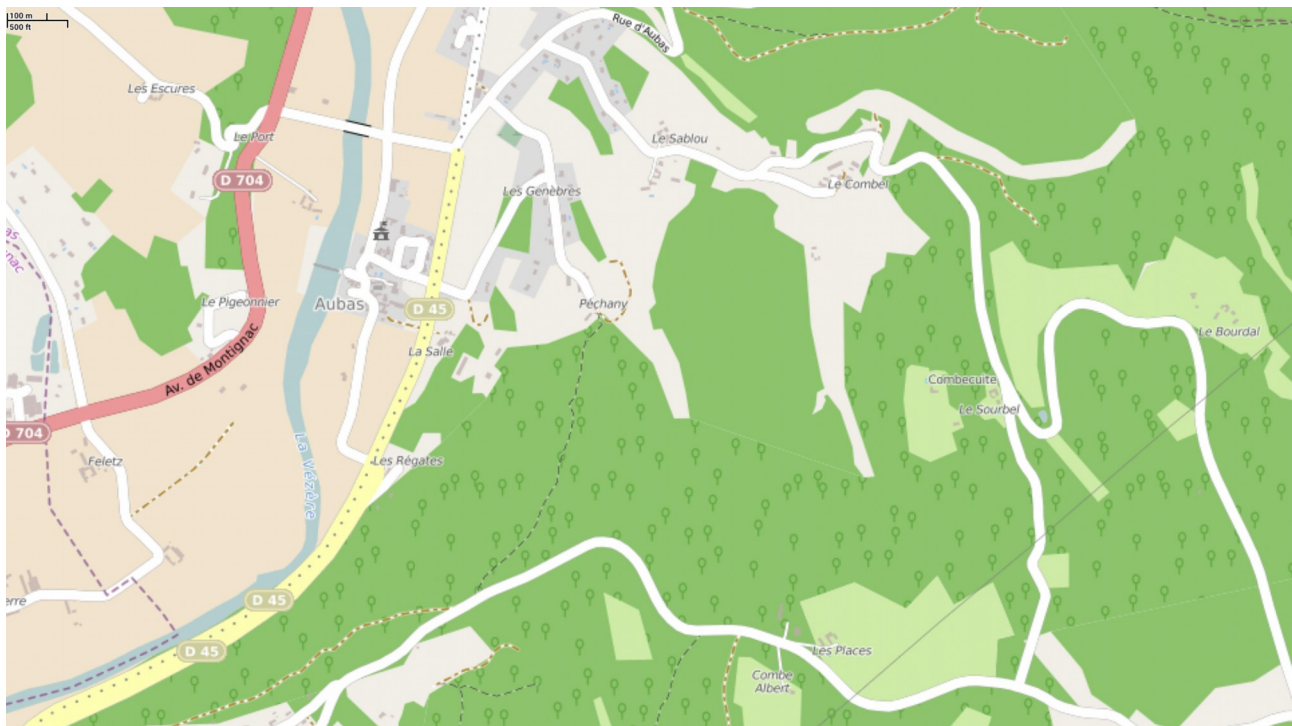
Lire

Aller vers

Retour

Infos	Proximité	Commune	Type	Mot clé
Informations sur le patrimoine				
Saint-Amand-de-Coly - 24364				
45.039745 ,1.2362713 - lat/lon WGS84				
Architecture civile				
tunnel				
Rédigé par Administrateur local Mis à jour le 03/06/2018 Cache datant de Actuelle				

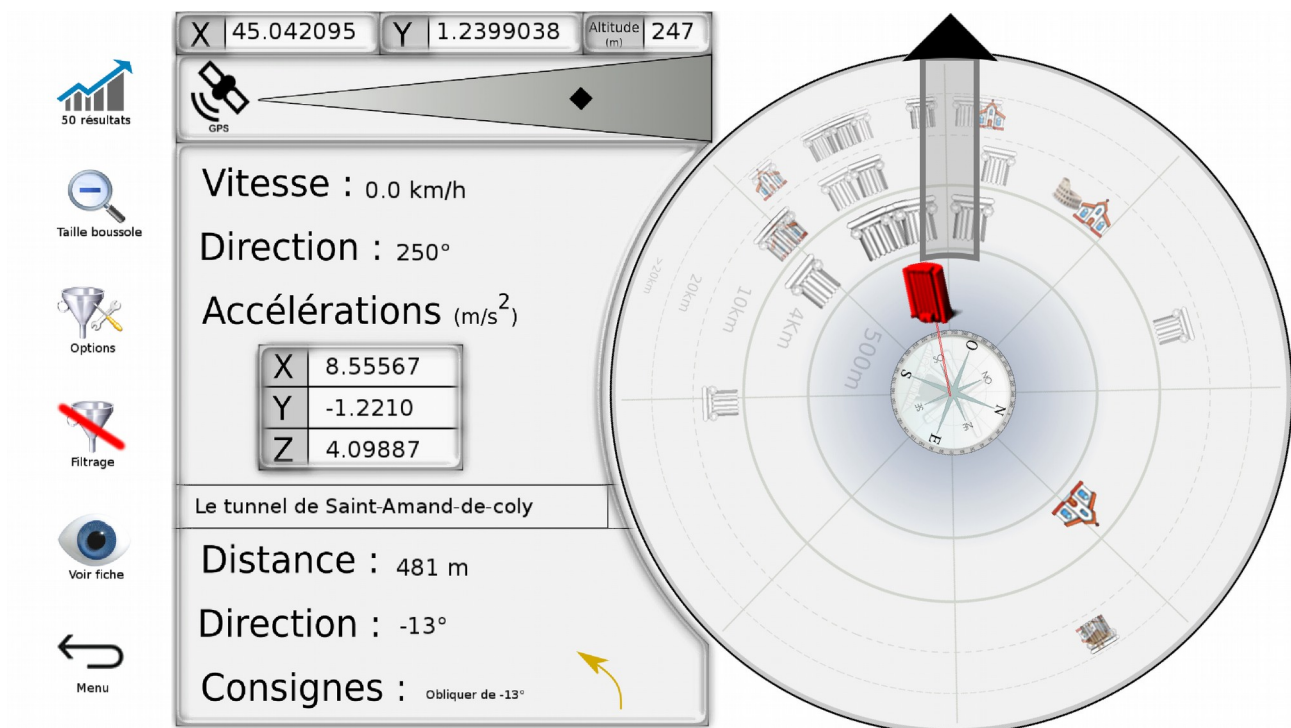
Une fiche patrimoine dotée de la synthèse vocale, les photos téléchargées restent consultables hors ligne ainsi que les fiches patrimoines.



Embryon de cartographie



Menu principal (seuls les menus naviguer et rechercher sont fonctionnels)



La navigation avec possibilités de filtrages

Rechercher par titre, mot clé, nom de commune ou code insee...

Type de patrimoine














2

Sauver vers filtre 2

1

Sauver vers filtre 1

Menu

Intérêt du patrimoine

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

★

Durée de visite

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

🕒

Particularités du patrimoine

🐕

❤️

🏠

🏠

🏠

🏠

Nombre de résultats

Faible

Trier par

Par proximité

Resultats

Filtre1

Filtre2

Résultat de la recherche



L'église abbatiale de Saint-Amand-de...

2km



L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Mo...

9km



L'église Saint-Pantaléon de Valojoul...

11km



La croix hosannière de Sergeac

15km



L'église Saint-Vaast de Villac

16km



La croix de Fanlac

16km

La recherche est opérationnelle

Le Règlement général sur la protection des données

La loi

Le règlement no 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD, ou encore GDPR, de l'anglais General Data Protection Regulation), est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne. Après quatre années de négociations législatives, ce règlement a été définitivement adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016. Ses dispositions sont directement applicables dans l'ensemble des 28 États membres de l'Union européenne à compter du 25 mai 2018. Ce règlement remplace la directive sur la protection des données personnelles adoptée en 1995 (article 94 du règlement) ; contrairement aux directives, les règlements n'impliquent pas que les États membres adoptent une loi de transposition pour être applicables. Les principaux objectifs du RGPD sont d'accroître à la fois la protection des personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel et la responsabilisation des acteurs de ce traitement. Ces principes pourront être appliqués grâce à l'augmentation du pouvoir des autorités de régulation.

Et nous

Que gardons-nous comme données des usagers ??

1. Cookies utilisés par le site internet (SPIP + Affichage Smartphone)
2. Cookies utilisés par Google Analytics

L'impact

Que devons nous faire ?

1. Régler le fonctionnement de Google Analytics pour corroborer la RGPD
2. Demander le consentement des usagers sur la mise en place d'un cookie à la première visite.

Exemple: <https://opt-out.ferank.eu/fr/> avec tarteaucitron

Nom	Domaine	Chemin	Expire le
_gat	.meconnu.fr	/	Thu, 22 Aug 2019 19:30:55 GMT
_ga	.meconnu.fr	/	Sat, 21 Aug 2021 19:29:55 GMT
_gid	.meconnu.fr	/	Fri, 23 Aug 2019 19:29:55 GMT
phpbb3_baz5m_k	.meconnu.fr	/	Wed, 19 Aug 2020 18:25:11 GMT
phpbb3_baz5m_sid	.meconnu.fr	/	Wed, 19 Aug 2020 18:25:11 GMT
phpbb3_baz5m_u	.meconnu.fr	/	Wed, 19 Aug 2020 18:25:11 GMT
screen	.meconnu.fr	/	Sun, 22 Sep 2019 19:35:43 GMT
spip_admin	dordogne.meconnu.fr	/	Wed, 04 Sep 2019 09:29:22 GMT

Nous avons des cookies :

- 3 qui sont utilisés par Google Analytics avec une durée de rétention trop longue de 24 mois
- 3 sur le forum avec du durée trop longue aussi.
- 1 pour garder en mémoire le forçage de résolution d'écran en mode bureau sur les smartphones
- 1 pour SPIP pour se souvenir de la connexion au site internet

GOOGLE ANALYTICS & RGPD

COMMENT SE METTRE EN CONFORMITÉ ?

Afin de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation RGPD, voici les 4 étapes essentielles à mettre en place avec / pour Google Analytics. Cette intervention pourra se faire pour partie directement dans l'interface d'administration de votre propriété Google Analytics mais nécessitera également une intervention plus technique à faire réaliser par votre agence analytics (<https://www.cybercite.fr/analytics.html>).

En tant que propriétaire d'un compte Google Analytics, vous avez dû recevoir dans votre boîte mail un message de la part de Google Analytics dont l'objet est:

« [Action Required] Important updates on Google Analytics Data Retention and the General Data Protection Regulation (GDPR) ».

Ce mail correspond à la mise en conformité de Google Analytics avec le règlement Général sur la protection des données ou RGPD pour les intimes. Il s'agit de réaliser plusieurs actions sur votre compte Google Analytics et ce, avant le 28/05/2018, date de mise en application de ce règlement.

Mais rien d'alarmant dans cette première étape. Seules 3 actions sont nécessaires à ce stade et s'activent directement dans l'interface de Google Analytics.

- 1 Accepter l'accord de traitement des données (DPA)
- 2 Déclarer les administrateurs du traitement des données
- 3 Valider le temps de rétention des données

ÉTAPE 1 : L'ACCORD DE TRAITEMENT DES DONNÉES (DPA)

Le DPA, n'est ni plus ni moins qu'un contrat de partenariat entre votre société (le Data Controller) et Google Analytics (le Data Processor).

Dans cet accord Google Analytics précise qu'il met tout en œuvre pour se plier à la RGPD, mais que vous restez tout de même responsable des données que vous collectez. Cela veut dire que si vous collectez des données personnelles, c'est de votre ressort.

Où trouver l'accord de traitement des données et l'accepter ?

Sur Google Analytics, rendez-vous dans *Administration > Paramètres du compte > Consulter la modification* :

Modification du traitement des données

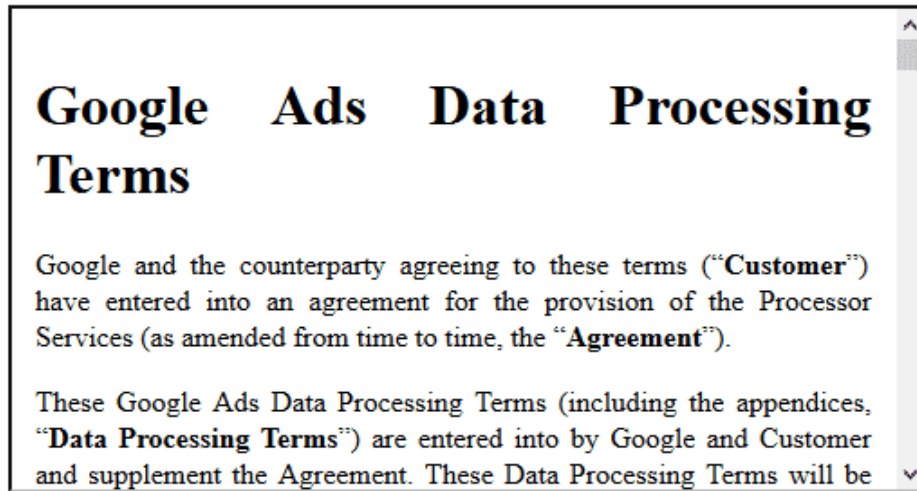
Si vous avez établi votre activité sur le territoire d'un État membre de l'Espace économique européen ou en Suisse, ou si vous êtes soumis à l'application nationale du Règlement général sur la protection des données (RGPD), et si vous avez conclu un contrat client directement avec Google concernant l'utilisation de Google Analytics, vous pouvez accepter les conditions relatives au traitement des données Google Solutions publicitaires. [En savoir plus](#)

La modification du traitement des données pour ce compte a été acceptée le **26 mars 2018**.

Consulter la modification



Cette action ouvre l'accord de traitement des données qu'il suffira de valider :



Terminé

ÉTAPE 2 : DÉCLARER LES ADMINISTRATEURS DU TRAITEMENT DES DONNÉES

Ici, l'objectif est de déclarer votre entreprise et les administrateurs en charge du traitement de vos données.

On retrouve cette configuration dans la page : *Administration > Paramètres du compte* >, mais cette fois ci, vous cliquerez sur «Gérer les détails du DPA » :

Cliquez sur "GÉRER LES DÉTAILS DU DPA" pour mettre à jour ou remplir votre avenant relatif au traitement des données. Vous serez alors redirigé vers une page d'administration du DPA, sur laquelle vous pourrez modifier vos contacts et les entités juridiques de votre entreprise.

[GÉRER LES DÉTAILS DU DPA](#)

A cette étape, Google Analytics vous demandera de renseigner les informations de contact de votre entreprise et de renseigner les 3 profils demandés par la RGPD, à savoir :

- Un contact principal
- Le contact de votre DPO (Chargé de la protection de vos données)
- Un représentant EEE (Espace Économique Européen).

NB : pour les petites structures, seul le contact principal est obligatoire et les 3 contacts peuvent être la même personne.

Pour les entreprises possédant un nombre important de comptes, il est également possible de ne déclarer qu'une seule fois l'organisation et les différents contacts puis de rattacher l'ensemble des produits Google Analytics à cette organisation.

ÉTAPE 3 : CONFIGURER LE DÉLAI DE CONSERVATIONS DES DONNÉES

Afin de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation RGPD, Google Analytics propose désormais une nouvelle fonctionnalité de « conservation des données ». Pour rappel, dans le cadre de la RGPD, un visiteur inactif pendant 3 ans (36 mois) doit être supprimé ou mis dans une liste d'opposition. Tous les 13 mois, le consentement doit de nouveau être demandé pour le traitement des cookies. C'est à cela que sert cette nouvelle option dans Google Analytics. A définir le temps de conservation des données.

Afin de définir cette option, vous devez disposer des droits de modification relatifs à la propriété, puis :

- 1) Rendez vous dans la propriété (partie "Administration") pour laquelle vous souhaitez faire les modifications.
- 2) Dans le menu gauche, accédez à "Informations de suivi > Conservation des données".
- 3) Sélectionnez la durée de conservation de votre choix.



Activer la conservation de données sur Google Analytics / RGPD

5 options temporelles sont disponibles :

- 14 mois
- 26 mois
- 38 mois
- 50 mois
- Aucune expiration automatique.

Comme vous pouvez le constater, aucune des périodes ne correspond au règlement du RGPD ! Une fois la période atteinte, la suppression des données se fera le mois suivant.

A cela s'ajoute une option « Réinitialiser lors d'une nouvelle activité » qui, si elle est activée va repousser la suppression des données de X mois dès lors que l'internaute fera une action sur votre site.

A ce stade de la configuration, vous devriez être assez en accord avec le RGPD, mais cela n'est que la partie immergée de l'iceberg. En réalité, en mettant en place ces 3 premières actions, vous vous mettez surtout en accord avec Google Analytics. Mais le règlement de la RGPD va beaucoup plus loin et va nécessiter de configurer vos différents marqueurs.

ÉTAPE 4 : CONFIGURER VOS MARQUEURS GOOGLE ANALYTICS

Actuellement Google Analytics ne le propose pas nativement, mais le règlement de la RGPD demande

- Une durée de cookie inférieure à 13 mois. Or le cookie de « _GA » dure 24 mois.
- Une anonymisation des ips qui transfèrent dans les bases de données de Google Analytics
- La suppression de l'ensemble des données personnelles
- Et des opt-in de consentement que vous serez obligés de proposer à vos internautes.

Autant les 3 premières étapes peuvent techniquement se régler facilement (modulo la technologie de tag utilisée, le nombre de marqueurs à mettre à jour) autant la dernière étape est assez complexe, car les opt-in de consentement doivent s'inscrire dans une démarche globale d'acceptation des cookies.

Par démarche globale, nous entendons, une seule pop-in ou page d'information capable de lister l'ensemble des cookies qu'utilisent votre site et d'en gérer les autorisations. C'est par exemple ce que fait déjà le site de la CNIL, avec ce type de bandeau ou chaque internaute a le choix d'accepter les cookies solutions par solutions.

Une interface V4.0 pour les smartphones

Différents affichages selon votre écran

> 1600 pixels horizontaux



> 1280 pixels horizontaux



> 1024 pixels horizontaux

[Article \(1712\)](#) [Recalculer cette page](#)



meconnu.fr

Le Portail Collaboratif du Patrimoine Français

En quête des patrimoines perdus !



Portail France
Dordogne - 24
[Ecrire à l'administrateur](#)

- Accueil
- Mode d'emploi
- Tri multicritère
- Créer itinéraire
- Statistiques
- Voir la carte
- Jeu quizz
- Adhérer !
- En savoir plus

Mots clés
amphithéâtre artères remarquables bascule
Cabane Compagne cathédrale caprins

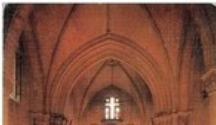
Accueil > Patrimoines > L'Abbatiale Saint-Pierre de Brantôme

L'Abbatiale Saint-Pierre de Brantôme



Intérêt ★★★★★
Difficulté d'accès
Marche d'approche
Durée de la visite

Toutes illustrations | Photos seules | Vidéos seules | Cartes seules



Informations sur le patrimoine

Brantôme - 24064
0.647256,45.364581
Architecture religieuse
église
Office de Tourisme de Brantôme, Bourdellies, Mareuil, Villars
édigé par Meta-administrateur
publié le dimanche 10 septembre 2017
149 visites

Labels & classements



> 768 pixels horizontaux

[Article \(1712\)](#) [Recalculer cette page](#)



En quête des patrimoines perdus !

Rechercher
commune, texte et mot clé



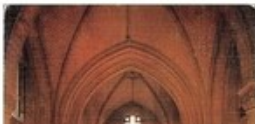
Portail | **Accueil** | **Trier** | **Itinéraire** | **Carte** | **Adhérer** | **A propos** | **Dordogne**

L'Abbatiale Saint-Pierre de Brantôme



Intérêt ★★★★★
Difficulté d'accès
Marche d'approche
Durée de la visite

Toutes illustrations | Photos seules | Vidéos seules | Cartes seules



Informations sur le patrimoine

Brantôme - 24064
0.647256,45.364581
Architecture religieuse
église
Office de Tourisme de Brantôme, Bourdellies, Mareuil, Villars
édigé par Meta-administrateur
publié le dimanche 10 septembre 2017
149 visites

Labels & classements

> 480 pixels horizontaux

[Article \(1712\)](#) [Recalculez cette page](#)



Rechercher
commune, liste et mot clé

En quête des
patrimoines perdus!

[★ Accueil](#) | [Trier](#) | [Itinéraire](#) | [Carte](#) | ? | [Dordogne](#) 

L'Abbatiale Saint-Pierre de Brantôme



Intérêt
★★★★★

Difficulté d'accès
👉👉👉

Marche d'approche
👣👣👣

Durée de la visite
⌚⌚⌚



Informations sur le patrimoine

Brantôme - 24064

0.647256, 45.364581

Architecture religieuse

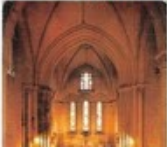
église

Office de Tourisme de Brantôme, Boudellies, Mareuil, Villars

édigé par Meta-administrateur
publié le dimanche 10 septembre 2017

149 visites

Toutes illustrations | Photos seules | Vidéos seules | Cartes seules



Labels & classements



Autres...

[Article \(1712\)](#) [Recalculez cette page](#)



Rechercher
commune, liste et mot clé

En quête des
patrimoines perdus!

[★ Accueil](#) | [Voir](#) | [Itinéraire](#) | [Carte](#) | ? | [24](#) 

L'Abbatiale Saint-Pierre de Brantôme



Intérêt
★★★★★

Difficulté d'accès
👉👉👉

Marche d'approche
👣👣👣

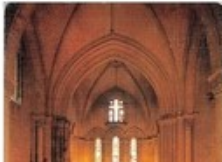
Durée de la visite
⌚⌚⌚



0.647256, 45.364581

Architecture religieuse

Toutes illustrations | Photos seules | Vidéos seules | Cartes seules



Site web adaptatif VS « responsive »

Le site web « responsive » adapte l’affichage du contenu de façon progressive alors que le site web adaptatif propose plusieurs mises en page selon la taille d’écran détectée. Nous avons choisi cette solution qui présente une meilleure adaptabilité du contenu. Néanmoins par méconnaissance nous avons mal choisi les résolutions de transition.

Il existe aujourd’hui un standard pour définir les palier de résolutions d’écran :

- 320 pixels pour les appareils Mobiles,
- 760 pixels pour les Tablettes,
- 960 pixels pour les navigateurs d'ordinateurs de bureau.

Il y a aussi le système à 6 résolutions (celui que nous avons choisi):

- 320 pixels pour les appareils mobiles (**actuellement 450 pixels**)
- 480 pixels pour les mobiles et mini tablettes.
- 760 pixels pour le mini tablettes et le tablettes. (**actuellement 768 pixels**)
- 960 pixels pour les grandes tablettes et les ordinateurs de bureau. (**actuellement 1024 pixels**)
- 1200 pixels pour les ordinateurs de bureau et grands écrans. (**actuellement 1280 pixels**)
- 1600 pixels pour les grand écrans.

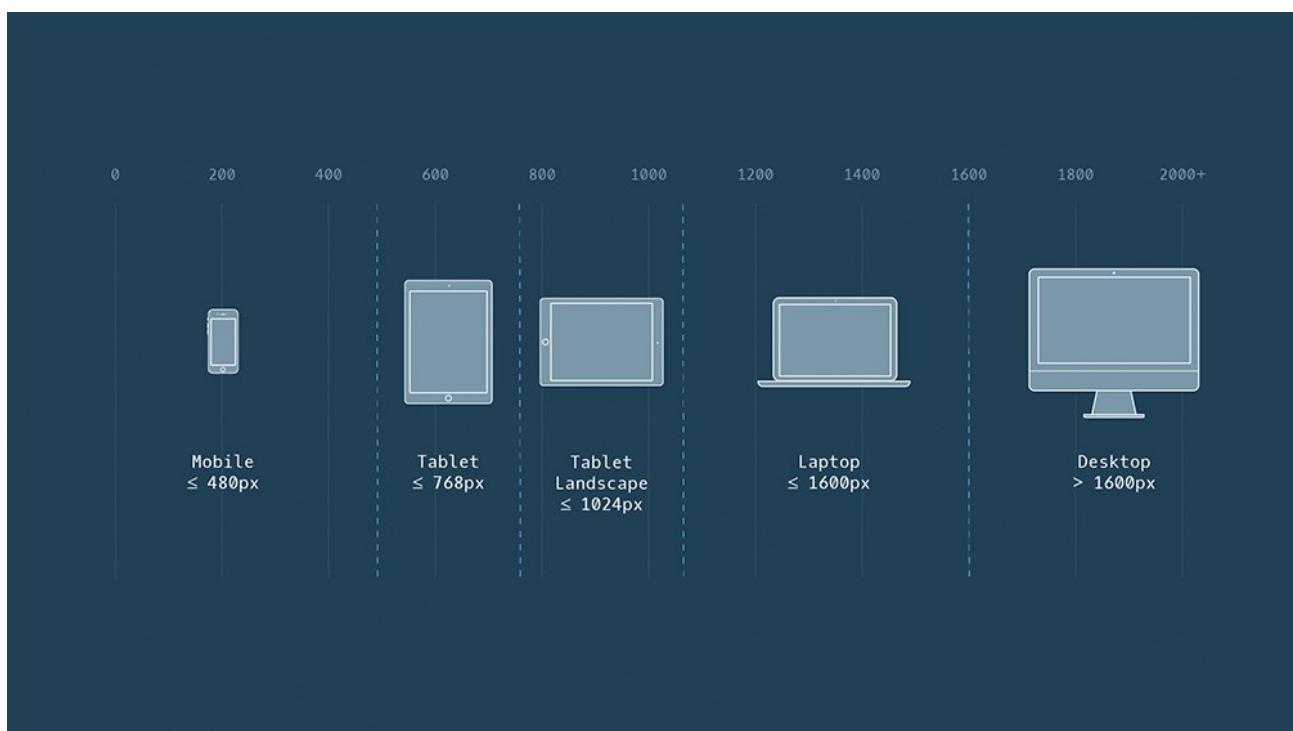
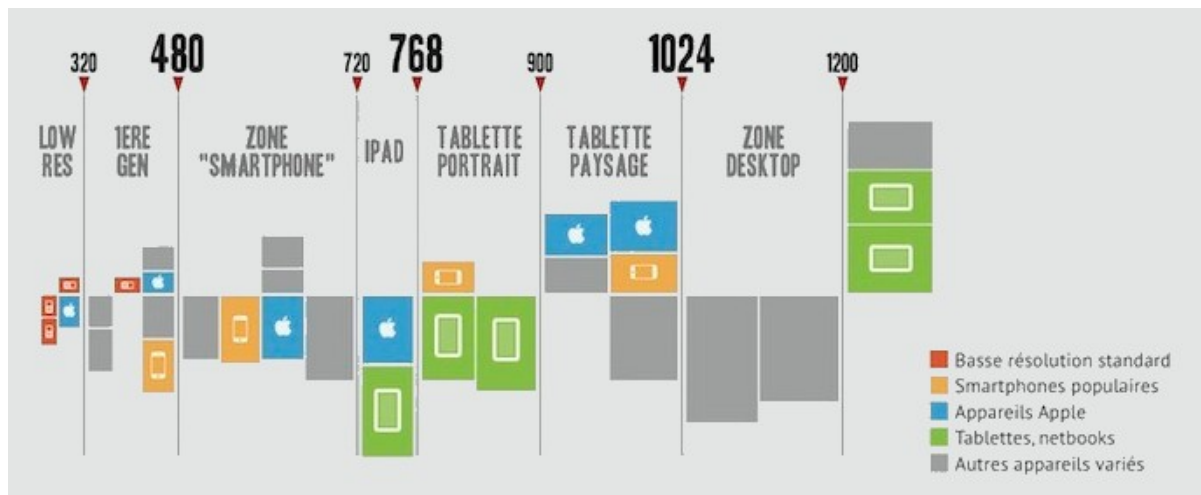


Il convient donc de revoir les résolution pour calquer au mieux aux tailles d’écran. Il est possible de forcer l’affichage bureau 1024 sur les smartphone par l’appuie d’un bouton « Version Bureau » (en bas à gauche).

Exemple de résolution Web selon les modèles

On voit que 320 pixels reste minoritaire. Il faut envisager un profil 320 ou 360 ???

Apple	iPad (hors Retina)	768 x 1024
	iPad Retina	768 x 1024
	iPad Mini	768 x 1024
	iPhone 3gs	320 x 480
	iPhone 4 (4s)	320 x 480
	iPhone 5 (5c, 5s)	320 x 568
	iPhone 6/7 (6s/7s)	375 x 667
	iPhone 6+/7+ (6+s/7+s)	414 x 736
Samsung	Galaxy Nexus	1280 x 800
	Galaxy S / S2	320 x 533
	Galaxy S3 / S4	360 x 640
	Galaxy S5	360 x 640
	Galaxy S6 / S7	360 x 640
	Galaxy S8	360 x 740
	Galaxy Tab	800 x 1280
	Galaxy Tab 7.7 / 10.1	800 x 1280
	Galaxy Note 1	400 x 640
	Galaxy Note 2 / 3	360 x 640
	Galaxy Note 4 / 5	480 x 853
	Galaxy Note 10.1	480 x 853



Problèmes ergonomiques

Si on revient sur la critique de Google...

Erreur	Texte illisible, car trop petit	! Non commencé	1 014
Erreur	Éléments cliquables trop rapprochés	! Non commencé	1 014
Erreur	Contenu plus large que l'écran	! Non commencé	1 014

Ajout de possibilités.

Gestion du GPS sur les smartphones

Par défaut le tri par proximité est fait sur smartphone avec activation du GPS, sinon le tri s'effectuera par intérêt décroissant.



Nouveaux tris possibles par :

- Proximité
- Intérêt
- Type de patrimoine
- Code INSEE
- Nom

Nouveaux filtres possibles par :

- Tous (tout les patrimoines sont visibles)
- Intérêt - ceux dont (intérêt>=3 + durée≥2 + !interdit + !difficile à trouver +!risque+marche d'approche<=2 + Accès<=2) OU Coup de coeur
- Gratuits (ceux qui sont gratuits uniquement)

Partager sur Facebook

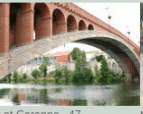


meconnu.fr

Le Portail Collaboratif
du Patrimoine Français

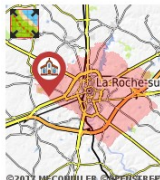
En quête des patrimoines perdus!





Accueil > Patrimoines > L'Abbaye des Fontenelles

L'Abbaye des Fontenelles



Intérêt
★★★★★
Difficulté d'accès
Marche d'approche
Durée de la visite

Scannez pour un PDF!



Portail France
Vendée - 85
Ecrire à l'administrateur

- Accueil
- Mode d'emploi
- Tri multicritère
- Créer itinéraire
- Statistiques
- Voir la carte
- Jeu quizz
- Adhérer !
- En savoir plus

Mots clés

Informations sur le patrimoine

La Roche-sur-Yon - 85191
1.4866,46.6639
Architecture religieuse
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye...>
redigé par Ingrid
publié le samedi 10 février 2018
198 visites

Labels & classements



Toutes illustrations | Photos seules | Vidéos seules | Cartes seules



Ajout d'une ligne pour démarquer le menu (Smartphone)



Rechercher
commune, texte et mot clé

En quête des patrimoines perdus!

★ Accueil | Voir | Itinéraire | Carte | ? | 85

L'Abbaye des Fontenelles



Intérêt
★★★★★
Difficulté d'accès
Marche d'approche

1.4866, 46.6639
Architecture religieuse

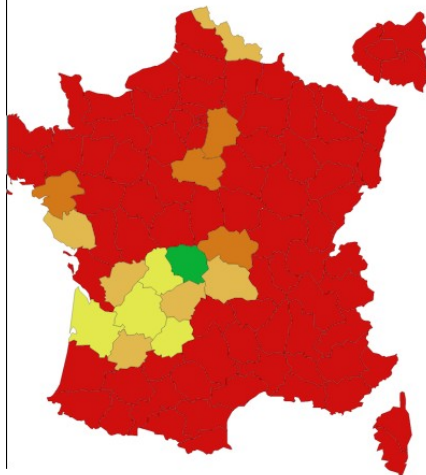
Nouvelles couleurs pour la carte

L'affichage des couleurs est automatisé par un script qui ajuste leur couleur tout les jours.

sur meconnu.fr,

Collaboratif du Patrimoine Français. Sur ce site vous trouverez un départementalisé du patrimoine français. De la borne kilométrique à la borne kilométrique, vous pouvez parcourir le territoire par le dolmen ou encore par le viaduc ferroviaire : vous découvrirez une facette méconnue de votre département.

un département pour le visiter



- Département non couvert
- Solliciter son ouverture !
- Département en préparation
- Sera accessible sous peu.
- Département vide
- moins de 10 patrimoines.
- Département peu couvert
- de 10 à 199 patrimoines.
- Département moyennement couvert
- de 200 à 999 patrimoines.
- Département parfaitement couvert
- Plus de 1000 patrimoines.

Département sélectionné

Nom : Pas-de-Calais

Numéro département : 62

Lien : N/A

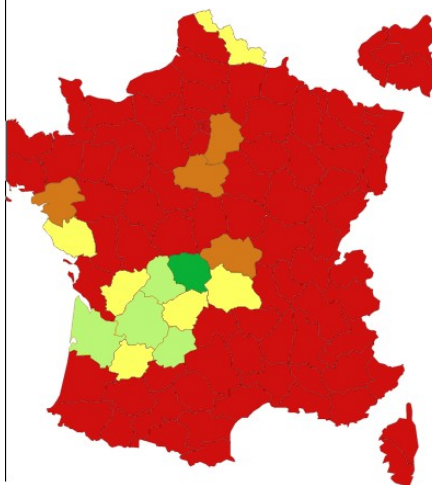
Région : Hauts-de-France

Etat : Département non pris en charge, nous recherchons un administrateur local !

sur meconnu.fr,

Collaboratif du Patrimoine Français. Sur ce site vous trouverez un départementalisé du patrimoine français. De la borne kilométrique à la borne kilométrique, vous pouvez parcourir le territoire par le dolmen ou encore par le viaduc ferroviaire : vous découvrirez une facette méconnue de votre département.

un département pour le visiter



- Département non couvert
- Solliciter son ouverture !
- Département en préparation
- Sera accessible sous peu.
- Département vide
- moins de 10 patrimoines.
- Département peu couvert
- de 10 à 199 patrimoines.
- Département moyennement couvert
- de 200 à 999 patrimoines.
- Département parfaitement couvert
- Plus de 1000 patrimoines.

Département sélectionné

Nom : Pas-de-Calais

Numéro département : 62

Lien : N/A

Région : Hauts-de-France

Etat : Département non pris en charge, nous recherchons un administrateur local !

Nous sommes là pour vous aider



N°15059*01

ASSOCIATIONS

COMPTE-RENDU FINANCIER DE SUBVENTION

(arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations)

Le compte-rendu a pour objet la description des opérations comptables qui attestent de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

Ce compte-rendu est à retourner à l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée. Il doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention. Il doit être accompagné du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos.

Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Le compte rendu financier est composé de trois feuillets :

1. un bilan qualitatif de l'action
2. un tableau de données chiffrées
3. l'annexe explicative du tableau

Ces fiches peuvent être adaptées par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (extraits) :

« Lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'organisme de droit privé bénéficiaire doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Le compte rendu financier est déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le budget et les comptes de tout organisme de droit privé ayant reçu une subvention, la convention prévue au présent article et le compte rendu financier de la subvention doivent être communiqués à toute personne qui en fait la demande par l'autorité administrative ayant attribué la subvention ou celles qui les détiennent, dans les conditions prévues par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 précitée. »

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom :

Numéro SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Numéro RNA délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des associations : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

2. Tableau de synthèse

Exercice 20

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 : Achat	380	673		70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
Prestations de services				74- Subventions d'exploitation	1000	1000	
Achats matières et fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures				-			
61 - Services extérieurs	640	684		-			
Locations immobilières et mobilières				-			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :			
Divers				-			
62 - autres services extérieurs	150			Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Rémunérations intermédiaires et honoraire				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions				-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - impôts et taxes				-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes							
64- Charges de personnels				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
Rémunération des personnels				Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées			
Autres charges de personne				75 - Autres produits de gestion courante			
65- Autres charges de gestion courante				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
68 - Dotation aux amortissements				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	1260	1397		Total des produits	1260	1400	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
860-Secours en nature				870-Bénévolat			
861-Mise à disposition gratuite de biens et services				871-Prestations en nature			
862-Prestations							
864-Personnel bénévole				875-Dons en nature			
TOTAL	300	300		TOTAL	300	300	
La subvention de.....€ représente71.43.% du total des produits : (montant attribué/total des produits) x 100.							

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

3. Données chiffrées : annexe.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.)

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Contributions volontaires⁴ en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association
certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait le : à

Signature

⁴ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires en nature affectées ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »

Supports publicitaires, le bilan

34 tee shirts achetés

9M+14L+11XL

Nicolas : 3M+7L+3XL

Aline : 2M+2L+4XL

Gérard : 4M+4L+4XL



Les tee-shirts sont confiés aux membres du bureau pour vente UNIQUEMENT

Les administrateurs dispose d'un tee-shirt offert par meconnu.fr (une fois)

Ingrid & Philippe : 1L offert + 1L offert reste précédente commande



Les 1000 cartes de visite ont été ventilées entre Ingrid, Aline, Philippe & Gérard, Nicolas à hauteur de 200 par personne environ. Chacun en dispose comme il le souhaite !



Les 1000 autocollants ont été ventilés entre Ingrid, Aline, Philippe & Gérard, Nicolas à hauteur de 200 par personne environ. Chacun en dispose comme il le souhaite !

Changement de la politique de sauvegarde

Le problème

A partir de 120Go, le site n'est plus sauvegardé par notre hébergeur, et cela pose de problèmes d'efficacité.

A l'heure actuelle toute l'arborescence est sauvegardé de façon massive sans se soucier des changement et des données potentiellement générées.

Une solution

Une solution serait de mettre le site internet dans un système de gestion de version GIT qui permettrait de limiter les sauvegardes aux strictes zones contenant des données susceptibles de varier. Sachant de toute façon que notre hébergeur effectue une sauvegarde complète par jour à concurrence du 10 jours avec rotation.

The screenshot shows a GitHub repository page for 'dahut87 / meconnu' (Private). The repository has 1 commit, 1 branch, and 0 releases. The 'master' branch is selected. The repository contains several folders: 'cron', 'fiscal', 'maintenance', 'racine', 'sauvegardes', and 'site', all with 'Version initiale' status and '1 hour ago' timestamp. A button 'Add a README' is visible at the bottom.

Repository: dahut87 / meconnu (Private)

Unwatch 1 Star 0 Fork 0

Code Issues 0 Pull requests 0 Projects 0 Security Insights Settings

No description, website, or topics provided. Edit

Manage topics

1 commit 1 branch 0 releases

Branch: master New pull request Create new file Upload files Find File Clone or download

File	Status	Time
administrateur	Version initiale	Latest commit 8659ea5 1 hour ago
cron	Version initiale	1 hour ago
fiscal	Version initiale	1 hour ago
maintenance	Version initiale	1 hour ago
racine	Version initiale	1 hour ago
sauvegardes	Version initiale	1 hour ago
site	Version initiale	1 hour ago

Add a README with an overview of your project. Add a README

La sauvegarde					
Avant					
Nom	Désignation	Répertoire	Catégorie	Periodicité	Nécessité
temp	Fichiers temporaires pour échanges externes	/public_html/_meconnu/temp	Temporaire	AUCUNE	AUCUNE
sauvegarde	Emplacement des sauvegardes	/public_html/_meconnu/sauvegarde	Sauvegarde	AUCUNE	AUCUNE
fiscal	Application de génération de reçus fiscaux	/public_html/_meconnu/fiscal	Application	AUCUNE	SUIVI
site	Site internet, partie spécifique aux départements	/public_html/_meconnu/site	Application	MOIS	SUIVI
ownclouddata	Données du cloud	/ownclouddata	Données	MOIS	OUI
IMG	Images des sites internet	/public_html/_meconnu/site/IMG	Données	MOIS	OUI
racine	Racine du site internet, partie commune	/public_html/_meconnu/racine	Application	SEMAINE	SUIVI
maintenance	Scripts liés à la maintenance du site	/public_html/_meconnu/maintenance	Application	JOUR	SUIVI
cron	Scripts planifiés (réseaux sociaux, sauvegardes)	/public_html/_meconnu/cron	Application	JOUR	SUIVI
wiki	Wiki de meconnu.fr	/public_html/_meconnu/wiki	Mixte	JOUR	OUI
cloud	Application cloud	/public_html/_meconnu/cloud	Application	JOUR	AUCUNE
forum	Forum de meconnu.fr	/public_html/_meconnu/forum	Mixte	JOUR	OUI
bases	Toutes les bases (PAR ITERATIONS, LONG)	Autre emplacement	Données	JOUR	OUI
Après					
Nom	Désignation	Répertoire	Catégorie	Periodicité	Nécessité
temp	Fichiers temporaires pour échanges externes	/public_html/_meconnu/temp	Temporaire	AUCUNE	AUCUNE
sauvegarde	Emplacement des sauvegardes	/public_html/_meconnu/sauvegarde	Sauvegarde	AUCUNE	AUCUNE
fiscal	Application de génération de reçus fiscaux	/public_html/_meconnu/fiscal	Application	GIT	SUIVI
site	Site internet, partie spécifique aux départements	/public_html/_meconnu/site	Application	GIT	SUIVI
ownclouddata	Données du cloud	/ownclouddata	Données	MOIS	OUI
IMG	Images des sites internet	/public_html/_meconnu/site/IMG	Données	MOIS	OUI
racine	Racine du site internet, partie commune	/public_html/_meconnu/racine	Application	GIT	SUIVI
maintenance	Scripts liés à la maintenance du site	/public_html/_meconnu/maintenance	Application	GIT	SUIVI
cron	Scripts planifiés (réseaux sociaux, sauvegardes)	/public_html/_meconnu/cron	Application	GIT	SUIVI
wiki	Wiki de meconnu.fr	/public_html/_meconnu/wiki	Mixte	MOIS	OUI
cloud	Application cloud	/public_html/_meconnu/cloud	Application	AUCUNE	AUCUNE
forum	Forum de meconnu.fr	/public_html/_meconnu/forum	Mixte	MOIS	OUI
bases	Toutes les bases (PAR LOT)	Autre emplacement	Données	JOUR	OUI

Au final, on passe d'une vingtaine de fichiers dont certains étaient sauvegardés tous les jours sans avoir vocation à être modifiés à 5 fichiers plus une sauvegarde en lot de toutes les bases de données.